

2012

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL

SANOFI



SANOFI

SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012

1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	2
BILANS CONSOLIDÉS — ACTIF	2
BILANS CONSOLIDÉS — PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3
COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	5
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	6
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
NOTES ANNEXES — SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2012	8
A ● BASES DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS ET PRINCIPES COMPTABLES	8
B ● ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2012	11
C ● ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2012	32
2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	33
A ● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2012	33
B ● ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2012	39
C ● COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2012	40
D ● PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	63
E ● PERSPECTIVES	64
F ● ANNEXE – DÉFINITION DES DONNÉES FINANCIÈRES	66
3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2012	68
4 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	69

Les comptes semestriels consolidés condensés ne sont pas audités mais ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes selon les normes d'exercice professionnel applicables en France

BILANS CONSOLIDÉS — ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Au 30 juin 2012	Au 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	B.3.	10 723	10 750
Écarts d'acquisition	B.4.	39 047	38 582
Autres actifs incorporels	B.4. - B.5.	22 415	23 639
Participations dans des sociétés mises en équivalence	B.6.	734	807
Actifs financiers non courants	B.7.	3 157	2 399
Impôts différés actifs		3 968	3 633
Actif non courant		80 044	79 810
Stocks		6 588	6 051
Clients et comptes rattachés	B.8	8 194	8 042
Autres actifs courants		2 028	2 401
Actifs financiers courants		331	173
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B.10.	4 307	4 124
Actif courant		21 448	20 791
Actifs destinés à être cédés ou échangés		251	67
TOTAL DE L'ACTIF		101 743	100 668

⁽¹⁾ En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

Les notes jointes en pages 8 à 32 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

BILANS CONSOLIDÉS — PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Au 30 juin 2012	Au 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
Capitaux propres – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		56 208	56 203
Capitaux propres – Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants		146	170
Total des capitaux propres	B.9.	56 354	56 373
Emprunts à long terme – partie à + 1 an	B.10.	10 270	12 499
Passifs non courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	B.12.	1 449	1 336
Provisions et autres passifs non courants	B.13.	11 175	10 346
Impôts différés passifs		6 398	6 530
Passif non courant		29 292	30 711
Fournisseurs et comptes rattachés		3 278	3 183
Autres passifs courants		6 730	7 221
Passifs courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	B.12.	154	220
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	B.10.	5 912	2 940
Passif courant		16 074	13 564
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés		23	20
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		101 743	100 668

⁽¹⁾ En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

Les notes jointes en pages 8 à 32 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Au 30 juin 2012 (6 mois)	Au 30 juin 2011 (6 mois)	Au 31 décembre 2011 (12 mois)
Chiffre d'affaires	B.19.4.	17 381	16 128	33 389
Autres revenus		673	835	1 669
Coût des ventes		(5 360)	(5 214)	(10 902)
Marge brute		12 694	11 749	24 156
Frais de recherche et développement		(2 415)	(2 297)	(4 811)
Frais commerciaux et généraux		(4 410)	(4 201)	(8 536)
Autres produits d'exploitation		319	191	319
Autres charges d'exploitation		(324)	(168)	(315)
Amortissements des incorporels	B.4.	(1 675)	(1 701)	(3 314)
Dépréciations des incorporels	B.5.	(40)	(69)	(142)
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	B.12.	(106)	(66)	15
Coûts de restructuration	B.16.	(250)	(467)	(1 314)
Autres gains et pertes, litiges		—	(517)	(327)
Résultat opérationnel		3 793	2 454	5 731
Charges financières	B.17.	(272)	(234)	(552)
Produits financiers	B.17.	45	56	140
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence		3 566	2 276	5 319
Charges d'impôts	B.18.	(869)	(472)	(455)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		404	556	1 070
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 101	2 360	5 934
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants		103	136	241
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		2 998	2 224	5 693
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	B.9.6.	1 319,3	1 308,6	1 321,7
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	B.9.6.	1 327,9	1 313,3	1 326,7
– Résultat de base par action (en euros)		2,27	1,70	4,31
– Résultat dilué par action (en euros)		2,26	1,69	4,29

Les notes jointes en pages 8 à 32 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2012 (6 mois)	Au 30 juin 2011 ⁽¹⁾ (6 mois)	Au 31 décembre 2011 ⁽¹⁾ (12 mois)
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 101	2 360	5 934
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>	2 998	2 224	5 693
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>	103	136	241
Autres éléments du résultat global :			
• Gains et (pertes) actuariels	(721)	95	(677)
• Effet d'impôts ⁽²⁾	186	(51)	138
Sous-total des éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	(535)	44	(539)
• Actifs financiers disponibles à la vente	820	215	250
• Couvertures de flux de trésorerie	(5)	6	5
• Écarts de conversion	572	(1 746)	(95)
• Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus ⁽²⁾	(57)	(12)	4
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	1 330	(1 537)	164
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts	795	(1 493)	(375)
Résultat global de l'ensemble consolidé	3 896	867	5 559
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>	3 793	741	5 330
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>	103	126	229

⁽¹⁾ En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

⁽²⁾ Voir analyse en note B.9.7.

Les notes jointes en pages 8 à 32 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes, réserves et résultats accumulés	Actions propres	Stock-options et autres paiements en actions	Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	Intérêts Non Contrôlants	Total des capitaux propres
Soldes au 1^{er} janvier 2011	2 622	50 169	(371)	1 829	(1 152)	53 097	191	53 288
Autres éléments du résultat global au titre de la période ⁽²⁾	—	44	—	—	(1 527)	(1 483)	(10)	(1 493)
Résultat de la période	—	2 224	—	—	—	2 224	136	2 360
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période⁽²⁾	—	2 268	—	—	(1 527)	741	126	867
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2010 (2,50 euros par action)	—	(3 262)	—	—	—	(3 262)	—	(3 262)
Paiement de dividendes et équivalents aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(180)	(180)
Augmentation de capital - dividendes versés en actions ⁽³⁾	76	1 814	—	—	—	1 890	—	1 890
Programme de rachat d'actions ⁽³⁾	—	—	(113)	—	—	(113)	—	(113)
Plans de paiements en actions :								
• Levée d'options	2	26	—	—	—	28	—	28
• Emission d'actions gratuites	1	(1)	—	—	—	—	—	—
• Produits de cession d'actions propres liés aux options d'achat	—	—	1	—	—	1	—	1
• Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	68	—	68	—	68
• Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	3	—	3	—	3
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	5	—	—	—	5	6	11
Soldes au 30 juin 2011⁽²⁾	2 701	51 019	(483)	1 900	(2 679)	52 458	143	52 601
Autres éléments du résultat global au titre de la période ⁽²⁾	—	(583)	—	—	1 703	1 120	(2)	1 118
Résultat de la période	—	3 469	—	—	—	3 469	105	3 574
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période⁽²⁾	—	2 886	—	—	1 703	4 589	103	4 692
Paiement de dividendes et équivalents aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(72)	(72)
Programme de rachat d'actions ⁽³⁾	—	—	(961)	—	—	(961)	—	(961)
Réduction de capital ⁽³⁾	(21)	(488)	509	—	—	—	—	—
Plans de paiements en actions :								
• Levée d'options	2	40	—	—	—	42	—	42
• Produits de cession d'actions propres liés aux options d'achat	—	—	2	—	—	2	—	2
• Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	75	—	75	—	75
• Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	5	—	5	—	5
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	(7)	—	—	—	(7)	(4)	(11)
Soldes au 31 décembre 2011⁽²⁾	2 682	53 450	(933)	1 980	(976)	56 203	170	56 373
Autres éléments du résultat global au titre de la période	—	(535)	—	—	1 330	795	—	795
Résultat de la période	—	2 998	—	—	—	2 998	103	3 101
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	—	2 463	—	—	1 330	3 793	103	3 896
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2011 (2,65 euros par action)	—	(3 487)	—	—	—	(3 487)	—	(3 487)
Paiement de dividendes et équivalents aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(131)	(131)
Programme de rachat d'actions ⁽³⁾	—	—	(454)	—	—	(454)	—	(454)
Réduction de capital ⁽³⁾	(42)	(1 087)	1 129	—	—	—	—	—
Plans de paiements en actions :								
• Levée d'options	3	71	—	—	—	74	—	74
• Emission d'actions gratuites	1	(1)	—	—	—	—	—	—
• Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	72	—	72	—	72
• Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	8	—	8	—	8
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	(1)	—	—	—	(1)	4	3
Soldes au 30 juin 2012	2 644	51 408	(258)	2 060	354	56 208	146	56 354

(1) Voir note B.9.7.

(2) En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

(3) Voir notes B.9.2. et B.9.3.

Les notes jointes en pages 8 à 32 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2012 (6 mois)	Au 30 juin 2011 (6 mois)	Au 31 décembre 2011 (12 mois)
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		2 998	2 224	5 693
Part des Intérêts Non Contrôlants hors BMS ⁽¹⁾		11	12	15
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus ou assimilés		19	8	27
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		2 480	2 925	5 553
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôts ⁽²⁾		(40)	(35)	(34)
Variation des impôts différés		(376)	(983)	(1 865)
Variation des provisions		62	356	40
Coût des avantages accordés (stock-options et autres paiements en actions)		72	68	143
Impact de la consommation des stocks acquis réévalués à la juste valeur		17	264	476
(Gains) et pertes latents		(147)	(59)	(214)
Marge brute d'autofinancement		5 096	4 780	9 834
(Augmentation) / diminution des stocks		(486)	(345)	(232)
(Augmentation) / diminution des clients et comptes rattachés		(52)	(375)	(257)
Augmentation / (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		34	27	(87)
Variation des autres actifs courants, actifs financiers courants et autres passifs courants		(265)	(182)	61
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles⁽³⁾		4 327	3 905	9 319
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	B.3. – B.4.	(786)	(832)	(1 782)
Acquisitions de titres consolidés, nettes de la trésorerie acquise	B.1. – B.2.	(148)	(13 444)	(13 590)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(31)	(23)	(26)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽⁴⁾		71	71	359
Variation des prêts et autres actifs financiers		3	361	338
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(891)	(13 867)	(14 701)
Augmentation de capital Sanofi ⁽⁵⁾	B.9.	74	28	70
Dividendes versés :				
• aux Actionnaires de Sanofi ⁽⁵⁾		(3 487)	(1 372)	(1 372)
• aux intérêts non contrôlants (hors BMS) ⁽¹⁾		(9)	(11)	(17)
Transactions avec intérêts non contrôlants hors dividendes		(20)	—	—
Nouveaux emprunts à plus d'un an	B.10.1.	434	7 810	8 359
Remboursements d'emprunts à plus d'un an	B.10.1.	(734)	(713)	(2 931)
Variation nette des emprunts à moins d'un an		925	4 309	(145)
Acquisitions d'actions propres	B.9.2.	(454)	(113)	(1 074)
Cessions d'actions propres, nettes d'impôts		—	1	3
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 271)	9 939	2 893
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change		18	(50)	1
Incidence liée à la trésorerie de Merial		—	146	147
Variation nette de la trésorerie		183	73	(2 341)
Trésorerie à l'ouverture		4 124	6 465	6 465
Trésorerie à la clôture	B.10.	4 307	6 538	4 124

(1) Voir note C.1. aux états financiers au 31 décembre 2011.

(2) Y compris actifs financiers disponibles à la vente.

(3) Dont au titre de

– Impôts payés	(1 266)	(1 460)	(2 815)
– Intérêts payés	(255)	(211)	(447)
– Intérêts reçus	39	62	100
– Dividendes reçus des sociétés non consolidées	2	3	7

(4) Immobilisations corporelles, incorporelles, titres de sociétés consolidées et autres actifs financiers non courants.

(5) En 2011, les montants relatifs à l'augmentation de capital et aux dividendes versés aux Actionnaires de Sanofi sont présentés nets du montant des dividendes versés en actions, ce versement ne donnant pas lieu à un flux financier.

Les notes jointes en pages 8 à 32 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

NOTES ANNEXES – SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2012

PRÉAMBULE

Sanofi et ses filiales (“Sanofi” ou “le Groupe”) est un leader mondial et diversifié de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du Diabète, les Vaccins Humains, les Produits Innovants, la Santé Grand Public, les Marchés Émergents, la Santé Animale et le « nouveau Genzyme ». Sanofi, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français, domiciliée 54, rue La Boétie, 75008 Paris.

Sanofi est cotée à Paris (Euronext : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2012 ont été examinés par le conseil d'administration de Sanofi, qui s'est réuni le 25 juillet 2012.

A • Bases de préparation des comptes semestriels et principes comptables

A.1. RÉFÉRENTIEL IFRS

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière condensée conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2011.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2012 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne et au référentiel publié par l'IASB. Les principes comptables appliqués pour le 30 juin 2012 sont identiques à ceux détaillés dans les notes aux comptes consolidés publiés au 31 décembre 2011, à l'exception du changement détaillé dans la note A.1.1.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 30 juin 2012 est disponible à la rubrique Interprétations et Normes IAS/IFRS, sur le site suivant :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

A.1.1. Nouvelles normes et amendements applicables en 2012

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2012 sont listés ci-dessous. Ces textes n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe :

- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers: Informations à fournir. Ce texte applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011 et adopté par l'Union européenne, vise à améliorer l'information financière liée aux transferts d'actifs financiers et notamment aux opérations de titrisation. Cet amendement ne modifie pas les modalités actuelles de comptabilisation des opérations de titrisation mais précise les informations devant être publiées.
- Amendement à la norme IAS 12, Impôts sur le résultat : Recouvrement des actifs sous-jacents. Cet amendement propose une démarche pratique à appliquer lors de l'estimation des impôts différés actifs et passifs sur les immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur, conformément à la norme IAS 40, Immeubles de placement. Le Groupe n'ayant pas d'immeubles de placement évalués selon IAS 40, l'amendement n'est pas applicable aux états financiers consolidés. Ce texte est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 et n'a pas encore été adopté par l'Union européenne.

- Par ailleurs, l'amendement de la norme IAS 1, Présentation des états financiers, qui requiert de présenter séparément les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en compte de résultat de ceux qui ne le peuvent pas, est appliqué par anticipation par le Groupe depuis 2011. Ce texte a été adopté par l'Union européenne le 5 juin 2012.

A.1.2. Nouvelles normes et amendements applicables en 2013

Les principales nouvelles normes et amendements applicables au Groupe à partir de 2013 sont les suivants :

- IFRS 10, États financiers consolidés ;
- IFRS 11, Accords de partenariats ;
- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités ;
- IAS 27 amendée, Etats financiers individuels ;
- IAS 28 amendée, Participation dans des entreprises associées et co-entreprises ;
- IFRS 13, Évaluation de la juste valeur ;
- IAS 19 amendée, Avantages du personnel.

Ces textes sont décrits dans la note B.28. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011, de même que les impacts attendus de leur application.

Dans cette liste, seule la norme IAS 19 révisée a été déjà adoptée par l'Union européenne. L'ARC (Accounting Regulatory Committee) a émis une recommandation courant juin 2012 selon laquelle les cinq premiers textes cités ci-dessus devraient être applicables de manière obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2014, avec possibilité d'appliquer ces textes par anticipation. Le Groupe Sanofi prévoit d'appliquer ces normes à partir du 1^{er} janvier 2013.

A.1.3. Nouvelles normes, interprétations et amendements publiés au cours du premier semestre 2012

L'IASB a publié en mars 2012 un amendement à IFRS 1 intitulé Prêts du gouvernement. Cet amendement concerne les modalités de transition aux IFRS, il n'est pas applicable au Groupe.

L'IASB a publié en mai 2012 le cycle des améliorations annuelles 2009-2011. Il s'agit de six amendements applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne. Deux amendements concernent les modalités de transition aux IFRS, ils ne sont pas applicables au Groupe. Les autres amendements concernent :

- IAS 1 Présentation des états financiers : Clarification sur les informations comparatives ;
- IAS 16 Immobilisations corporelles : Classification des matériels d'entretien ;
- IAS 32 Instruments financiers - Présentation : Effet d'impôt de la distribution aux détenteurs d'instruments de capitaux propres ;
- IAS 34 Information financière intermédiaire : Information financière et information sectorielle relative au total des actifs et passifs ;

Le Groupe n'attend pas d'impact de l'application de ces amendements.

A.2. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes, portent en particulier sur :

- les montants déduits des ventes au titre des retours attendus, ainsi qu'au titre des rétrocessions et des réductions de prix accordées ;
- la dépréciation des actifs corporels et incorporels et des participations dans les sociétés mises en équivalence ;
- la valorisation des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels acquis ainsi que leur durée de vie estimée ;
- le montant des engagements de retraite ;
- le montant des provisions pour restructuration, litiges, risques fiscaux et environnementaux ;
- le montant des provisions relatives aux litiges produits ;
- et la valorisation des paiements conditionnels.

Par ailleurs, dans le cadre de l'information financière semestrielle et conformément à IAS 34, la charge d'impôts du Groupe a été déterminée sur la base du taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au **Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence**. Le taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice est déterminé sur la base des taux d'impôts qui seront applicables et des prévisions de résultat avant impôts des juridictions fiscales du Groupe.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

A.3. SAISONNALITÉ

Les activités du Groupe ne présentent pas de variation saisonnière significative.

B • Éléments significatifs du premier semestre 2012

B.1. AFFECTATION DÉFINITIVE DU PRIX DES ACQUISITIONS 2011

• Genzyme

L'affectation définitive du prix d'acquisition de Genzyme, société acquise le 4 avril 2011, est la suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	1 933
Autres actifs incorporels	10 059
Actifs financiers non courants	103
Stocks	925
Clients et comptes rattachés	764
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 267
Emprunts à long terme et à court terme	(835)
Passif lié au complément de prix « Bayer »	(585)
Fournisseurs et comptes rattachés	(315)
Impôts différés	(2 911)
Autres actifs et passifs	(166)
Actif net de Genzyme au 4 avril 2011	10 239
Écart d'acquisition	4 575
Prix d'acquisition⁽¹⁾	14 814

⁽¹⁾ Incluant la valorisation des CVRs à la date d'acquisition pour un montant de 481 millions d'euros

A la suite de la finalisation des travaux de valorisation réalisés dans le cadre de la période d'évaluation, le montant des impôts différés passifs a été augmenté de 489 millions d'euros par rapport à l'évaluation provisoire au 31 décembre 2011 (voir note D.1.1. aux états financiers du 31 décembre 2011). En conséquence, conformément au paragraphe 49 de la norme IFRS 3, les données comparatives publiées au titre de l'année 2011 ont été modifiées.

• Autres acquisitions 2011

Les autres acquisitions 2011 (voir note D.1.2. aux états financiers du 31 décembre 2011) n'ont pas donné lieu à des ajustements d'affectation de prix d'acquisition.

B.2. IMPACT DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Les acquisitions réalisées au cours du semestre concernent les sociétés Pluromed, Inc. (Biochirurgie) et Newport (Santé Animale). Les impacts liés à ces acquisitions ne sont pas significatifs aux bornes du Groupe.

Le Groupe n'a pas réalisé de cession de société au cours du semestre.

B.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions d'immobilisations corporelles du premier semestre 2012 s'élèvent à 608 millions d'euros. Elles reflètent les investissements réalisés dans le secteur de la pharmacie pour 495 millions d'euros, principalement dans le domaine industriel (391 millions d'euros). Le secteur des Vaccins contribue aux acquisitions d'immobilisations du semestre à hauteur de 80 millions d'euros. Le secteur de la Santé Animale contribue aux acquisitions d'immobilisations du semestre à hauteur de 33 millions d'euros.

Au cours du semestre, une perte de valeur de 107 millions d'euros concernant les actifs corporels a été enregistrée (voir note B.16.).

Les commandes fermes d'immobilisations s'élèvent à 332 millions d'euros au 30 juin 2012.

B.4. ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels ont varié au cours du premier semestre 2012 de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Recherche acquise Aventis	Autre recherche acquise	Produits commercialisés Aventis	Produits marques autres droits	Logiciels et progiciels	Total autres actifs incorporels
Valeur brute au 1^{er} janvier 2012	2 103	4 262	31 587	17 933	971	56 856
Variations de périmètre	—	10	—	61	—	71
Acquisitions/augmentations	—	53	—	23	28	104
Cessions/diminutions	—	(1)	—	(6)	(18)	(25)
Différences de conversion	27	72	461	307	11	878
Transferts	(57)	(101)	57	98	(14)	(17)
Valeur brute au 30 juin 2012	2 073	4 295	32 105	18 416	978	57 867
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2012	(1 531)	(234)	(26 434)	(4 308)	(710)	(33 217)
Dotations aux amortissements	—	—	(750)	(925)	(54)	(1 729)
Dépréciations nettes	—	(33)	—	(7)	—	(40)
Cessions/diminutions	—	1	—	6	17	24
Différences de conversion	(19)	(6)	(407)	(85)	(7)	(524)
Transferts	—	—	—	9	25	34
Amortissements et dépréciations au 30 juin 2012	(1 550)	(272)	(27 591)	(5 310)	(729)	(35 452)
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2012	572	4 028	5 153	13 625	261	23 639
Valeur nette au 30 juin 2012	523	4 023	4 514	13 106	249	22 415

Les acquisitions d'autres actifs incorporels hors logiciels du premier semestre 2012 s'élèvent à 76 millions d'euros.

Les variations de périmètre correspondent aux autres actifs incorporels valorisés dans le cadre d'acquisitions réalisées au cours du semestre (voir note B.2.).

La ligne transfert comprend principalement la recherche acquise mise en service au cours du semestre et faisant l'objet d'un amortissement à compter de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché.

La variation des écarts d'acquisition s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes ⁽¹⁾	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes ⁽¹⁾
Soldes au 1^{er} janvier 2012	38 606	(24)	38 582
Acquisitions de l'exercice ⁽²⁾	14	—	14
Différences de conversion	452	(1)	451
Soldes au 30 juin 2012	39 072	(25)	39 047

⁽¹⁾ En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

⁽²⁾ Voir note B.2.

B.5. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS

Au 30 juin 2012, le résultat des tests de dépréciation réalisés en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs, a conduit à enregistrer une charge de 40 millions d'euros, principalement liée à l'arrêt de projets de Recherche et Développement.

B.6. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés mises en équivalence comprennent les entreprises associées et les coentreprises (voir note B.1. aux états financiers au 31 décembre 2011).

Les participations concernant les sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	% de participation	30 juin 2012	31 décembre 2011
Sanofi Pasteur MSD	50,0	305	313
InfraServ Höchst	31,2	78	87
Entités et sociétés gérées par Bristol-Myers Squibb ⁽¹⁾	49,9	249	307
Autres participations	—	102	100
Total		734	807

⁽¹⁾ Dans le cadre des accords avec BMS (voir note C.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011), la part du Groupe dans l'actif net des sociétés détenues majoritairement par BMS est enregistrée en **Participations dans des sociétés mises en équivalence**.

Les états financiers incluent certaines transactions commerciales entre le Groupe et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Le tableau ci-dessous reprend les principales transactions de la période et soldes avec les parties liées au 30 juin 2012 :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Ventes	182	289	526
Redevances ⁽¹⁾	452	664	1 292
Créances clients ⁽¹⁾	188	452	503
Achats	117	118	236
Dettes fournisseurs	29	30	21
Autres dettes ⁽¹⁾	521	485	404

⁽¹⁾ Ces postes enregistrent essentiellement les transactions avec les sociétés et entités gérées par BMS.

B.7. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	31 décembre 2011
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 954	1 302
Engagements de retraite financés d'avance	12	6
Prêts et avances à long terme	681	573
Actifs comptabilisés selon l'option juste valeur	131	124
Instruments financiers dérivés	379	394
Total	3 157	2 399

⁽¹⁾ Dont 15,8 millions de titres de la société Regeneron Pharmaceuticals, valorisés au cours de bourse du 30 juin 2012 à 1 435 millions d'euros contre 678 millions d'euros au 31 décembre 2011.

B.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	31 décembre 2011
Valeur brute	8 338	8 176
Dépréciation	(144)	(134)
Valeur nette	8 194	8 042

L'incidence des pertes de valeur sur créances clients et des reprises représente une charge nette de 5 millions d'euros sur le premier semestre 2012.

Au 30 juin 2012, la répartition de la valeur brute de créances clients échues, en fonction de leur ancienneté, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Créances clients échues valeur brute	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 3 mois	Créances de 3 à 6 mois	Créances de 6 à 12 mois	Créances > à 12 mois
30 juin 2012	962	344	176	168	133	141
31 décembre 2011	1 103	278	227	187	135	276

Les créances échues à plus d'un mois correspondent principalement à des créances auprès d'organismes publics.

B.9. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

B.9.1. Capital

Le capital s'élève à 2 643 704 016 euros et est constitué de 1 321 852 008 actions (nombre total d'actions émises) de 2 euros.

Le détail des actions propres détenues par le Groupe se présente comme suit :

	Nombre d'actions en millions	%
30 juin 2012	4,1	0,31 %
31 décembre 2011	17,2	1,28 %
30 juin 2011	8,2	0,61 %
1 ^{er} janvier 2011	6,1	0,46 %

A la suite des levées d'options de souscription d'actions Sanofi, 1 551 889 actions ont été émises sur le premier semestre 2012.

Par ailleurs, dans le cadre des plans d'actions gratuites 540 753 actions gratuites devenues définitives ont été émises sur le premier semestre 2012, dont 523 477 actions gratuites concernent le plan du 1^{er} mars 2010 et ont été émises en mars 2012.

B.9.2. Rachat d'actions Sanofi

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Sanofi du 6 mai 2011 a autorisé un programme de rachat des actions Sanofi pour une durée de 18 mois. Dans ce cadre, le Groupe a racheté 7 513 493 actions au cours du premier semestre 2012 pour un montant total de 425 millions d'euros (ce montant ne concernant que ce programme de rachat).

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Sanofi du 4 mai 2012 a autorisé un programme de rachat des actions Sanofi pour une durée de 18 mois. Dans ce cadre, le Groupe a racheté 501 356 actions au cours des mois de mai et juin 2012 pour un montant total de 29 millions d'euros (ce montant ne concernant que ce programme de rachat).

B.9.3. Réduction de capital

Le Conseil d'administration du 26 avril 2012 a décidé l'annulation de 21 159 445 actions auto-détenues (1 129 millions d'euros), représentant 1,60 % du capital au 30 juin 2012.

Ces annulations n'ont pas eu d'impact sur les capitaux propres du Groupe.

B.9.4. Programme d'attribution d'actions

Le conseil d'administration réuni en date du 5 mars 2012 a décidé d'octroyer un plan d'actions de performance de 4 694 260 actions, dont 3 127 160 actions acquises à l'issue d'une période de service de quatre ans, et 1 567 100 actions acquises à l'issue d'une période de service de trois ans et par la suite incessibles durant une période de deux ans.

L'évaluation est effectuée à la date d'octroi. La juste valeur d'une action attribuée correspond au prix de marché de l'action à cette date (57,62 euros), ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

La juste valeur du plan d'attribution d'actions de performance s'élève à 192 millions d'euros. Cette valeur est enregistrée en charge sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres, soit 17 millions d'euros au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2012, la charge totale relative à l'ensemble des plans d'attributions d'actions gratuites s'élève à 59 millions d'euros contre 38 millions d'euros au 30 juin 2011. Le nombre d'actions gratuites en cours d'acquisition au 30 juin 2012 s'élève à 11 094 356 (dont 4 661 030 relatives aux plans 2012, 3 222 140 relatives aux plans 2011, 2 662 881 relatives aux plans 2010 et 548 305 aux plans 2009).

B.9.5. Plan d'options de souscription d'actions

Le 5 mars 2012, le conseil d'administration a attribué un plan d'options de souscription d'actions de 814 050 options au prix d'exercice de 56,44 euros. La durée d'acquisition des droits est de quatre ans et l'échéance du plan est fixée au 5 mars 2022.

Le Groupe a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ce plan :

- taux de rendement du dividende de 5,28 % ;
- maturité des plans de 7 ans ;
- volatilité de l'action Sanofi calculée sur une base historique de 26,69 % ;
- taux d'intérêt de 2,30 %.

Sur ces bases, la juste valeur d'une option s'élève à 8,42 euros. La juste valeur du plan d'options de souscription accordé en 2012 s'élève à 6 millions d'euros. Cette valeur est enregistrée en charge sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres. A ce titre, une charge de 0,5 million d'euros a été reconnue au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2012, la charge totale relative aux stock-options s'élève à 14 millions d'euros contre 30 millions d'euros au 30 juin 2011.

Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 30 juin 2012:

Fourchette des prix d'exercice par action	En circulation			Exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice par action (en €)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en €)
De 1,00 à 10,00 euros par action	14 570	3,05	7,56	14 570	7,56
De 10,00 à 20,00 euros par action	42 542	4,63	15,87	42 542	15,87
De 20,00 à 30,00 euros par action	4 100	5,99	28,38	4 100	28,38
De 30,00 à 40,00 euros par action	253 605	6,75	38,08	253 605	38,08
De 40,00 à 50,00 euros par action	10 796 054	4,92	43,55	3 612 749	40,48
De 50,00 à 60,00 euros par action	16 725 911	4,82	53,80	7 414 061	53,57
De 60,00 à 70,00 euros par action	21 622 870	4,97	64,59	21 622 870	64,59
De 70,00 à 80,00 euros par action	13 141 280	2,92	70,38	13 141 280	70,38
Total	62 600 932			46 105 777	
<i>Dont options d'achat</i>	<i>314 817</i>				
<i>Dont options de souscription</i>	<i>62 286 115</i>				

B.9.6. Nombre d'actions pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action prend en compte les actions en circulation, les options sur actions ainsi que les actions gratuites et les actions de performance ayant un effet dilutif.

(en millions)	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Nombre moyen d'actions en circulation	1 319,3	1 308,6	1 321,7
Ajustement pour options sur actions ayant un effet dilutif	3,0	1,8	1,7
Ajustement pour actions gratuites ayant un effet dilutif	5,6	2,9	3,3
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué	1 327,9	1 313,3	1 326,7

Au 30 juin 2012, 43 millions d'options sur actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action car ces options n'ont pas d'effet dilutif, contre 56 millions d'options sur actions au 31 décembre 2011 et 61,3 millions d'options sur actions au 30 juin 2011.

B.9.7. Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global ont varié de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2012 (6 mois)	Au 30 juin 2011 ⁽¹⁾ (6 mois)	Au 31 décembre 2011 ⁽¹⁾ (12 mois)
Solde à l'ouverture	(1 477)	(1 102)	(1 102)
Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	(1 460)	(1 097)	(1 097)
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(17)	(5)	(5)
Gains / (pertes) actuariels :			
• Gains / (pertes) actuariels hors SME ⁽²⁾	(721)	95	(677)
• Gains / (pertes) actuariels sur SME	—	—	—
• Effet d'impôts	186	(51)	138
Éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	(535)	44	(539)
Actifs financiers disponibles à la vente :			
• Variation de juste valeur ⁽³⁾	820	215	250
• Effet d'impôts	(59)	(10)	(5)
Couverture de flux de trésorerie :			
• Variation de juste valeur ⁽⁴⁾	(5)	6	5
• Effet d'impôts	2	(2)	(2)
Variation de l'écart de conversion :			
• Écart de conversion lié aux filiales étrangères ⁽⁵⁾	572	(1 746)	(65)
• Couverture d'investissement net à l'étranger	—	—	(30)
• Effet d'impôts	—	—	11
Éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	1 330	(1 537)	164
Solde à la clôture	(682)	(2 595)	(1 477)
Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	(665)	(2 580)	(1 460)
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(17)	(15)	(17)

⁽¹⁾ En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

⁽²⁾ Voir note B.13.

⁽³⁾ Dont recyclés par le compte de résultat : non significatif au premier semestre 2012 et en 2011.

⁽⁴⁾ Dont recyclés par le compte de résultat : 1 million d'euros au premier semestre 2012.

⁽⁵⁾ Dont recyclés par le compte de résultat : 1 million d'euros en 2011.

B.10. EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La situation financière du Groupe a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emprunts à long terme – partie à plus d'un an	10 270	12 499
Emprunt à court terme et part à court terme de la dette à long terme	5 912	2 940
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(527)	(483)
Total dette financière	15 655	14 956
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 307)	(4 124)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1)	27
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 347	10 859

Le total « Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » est un indicateur financier utilisé par la Direction et les investisseurs pour mesurer l'endettement net global de la société.

Le ratio d'endettement s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	31 décembre 2011
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 347	10 859
Total des capitaux propres	56 354	56 373
Ratio d'endettement	20,1 %	19,3 %

B.10.1. Valeur de remboursement de la dette

La réconciliation entre la valeur de la dette au bilan et la valeur de remboursement au 30 juin 2012 est détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 30 juin 2012	Coût amorti	Ajustement dette en juste valeur	Valeur de remboursement au 30 juin 2012	Valeur de remboursement au 31 décembre 2011
Emprunts à long terme – partie à plus d'un an	10 270	47	(311)	10 006	12 278
Emprunt à court terme et part à court terme de la dette à long terme	5 912	—	(1)	5 911	2 937
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(527)	—	254	(273)	(258)
Total dette financière	15 655	47	(58)	15 644	14 957
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 307)	—	—	(4 307)	(4 124)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1)	—	—	(1)	24
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 347	47	(58)	11 336	10 857

Le détail de l'endettement financier net par nature en valeur de remboursement est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	non courant	courant	Total	non courant	courant	Total
Emprunts obligataires	9 392	2 988	12 380	11 662	1 324	12 986
Autres emprunts bancaires	525	1 166	1 691	522	562	1 084
Billets de trésorerie	—	1 270	1 270	—	695	695
Location-financement	75	12	87	80	12	92
Autres emprunts	14	47	61	14	62	76
Banques créditrices	—	428	428	—	282	282
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(125)	(148)	(273)	(143)	(115)	(258)
Total dette financière	9 881	5 763	15 644	12 135	2 822	14 957
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	(4 307)	(4 307)	—	(4 124)	(4 124)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	(1)	(1)	—	24	24
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	9 881	1 455	11 336	12 135	(1 278)	10 857

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET DE DÉSENETTEMENT DU SEMESTRE

Au cours du premier semestre 2012 :

- le Groupe a remboursé à son échéance un emprunt obligataire émis en mars 2011 pour un montant nominal de 1,0 milliard de dollars US (soit 711 millions d'euros), échu le 28 mars 2012 ;
- le Groupe a mis en place un emprunt bancaire d'un montant de 428 millions d'euros à échéance décembre 2017.

Par ailleurs, dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe dispose au 30 juin 2012 afin d'assurer sa liquidité :

- d'une ligne de crédit syndiquée de 3 milliards d'euros, de maturité initiale 26 décembre 2012, comportant deux options d'extension d'une année chacune, mobilisable en euros. En date du 16 juillet 2012, la maturité de la ligne a été étendue au 25 décembre 2013 ;
- d'une ligne de crédit syndiquée de 7 milliards d'euros, de maturité 6 juillet 2015 pour 0,725 milliards d'euros et de maturité 4 juillet 2016 pour 6,275 milliards d'euros, mobilisable en euros et en dollars US. Cette ligne de crédit comporte une option d'extension d'une année.

Le Groupe dispose également de deux programmes de 6 milliards d'euros de « Billets de Trésorerie » en France et de 10 milliards de dollars US de « Commercial Paper » aux États-Unis. Au 30 juin 2012, ces deux programmes sont mobilisés à hauteur de 1,3 milliard d'euros.

Les financements en place au 30 juin 2012 au niveau de la Société Sanofi qui centralise l'essentiel des opérations de financement du Groupe ne sont pas subordonnés au respect de ratios financiers et ne comportent ni clause d'indexation des marges ni commissions en fonction du rating.

B.10.2. Valeur de marché de la dette financière

La valeur de marché de la dette financière, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, s'établit au 30 juin 2012 à 12 164 millions d'euros (contre 11 596 millions d'euros au 31 décembre 2011) pour une valeur de remboursement de 11 336 millions d'euros (contre 10 857 millions d'euros au 31 décembre 2011).

B.11. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

B.11.1. Instruments dérivés de change dédiés à la gestion de l'exposition opérationnelle

Le tableau ci-dessous fournit un état des en-cours d'instruments de couverture de change opérationnelle en portefeuille au 30 juin 2012. Leur montant notionnel est converti en euros sur la base du taux de clôture.

Au 30 juin 2012	Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie				Dont dérivés non qualifiés comptablement de couverture		
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur	Dont enregistrée en capitaux propres	Montant Notionnel	Juste valeur
<i>(en millions d'euros)</i>							
Contrats forward vendeurs	2 903	(34)	2	—	—	2 901	(34)
• dont USD	1 110	(23)	—	—	—	1 110	(23)
• dont JPY	541	(9)	—	—	—	541	(9)
• dont RUB	345	4	—	—	—	345	4
• dont CNY	199	—	—	—	—	199	—
• dont SGD	80	—	—	—	—	80	—
Contrats forward acheteurs	1 197	6	—	—	—	1 197	6
• dont USD	478	2	—	—	—	478	2
• dont JPY	154	2	—	—	—	154	2
• dont RUB	87	(4)	—	—	—	87	(4)
• dont SGD	79	—	—	—	—	79	—
• dont HUF	76	1	—	—	—	76	1
Total	4 100	(28)	2	—	—	4 098	(28)

Au 30 juin 2012, les échéances de ces instruments ne dépassent pas octobre 2012 à l'exception d'une position acheteuse à terme de 38 millions de GBP dont l'échéance s'étale entre 2012 et 2015.

Ces positions couvrent principalement les flux significatifs en devises étrangères intervenant après la date de clôture du bilan, liés à des transactions effectuées durant le premier semestre 2012 et comptabilisées au bilan du Groupe au 30 juin 2012. Les profits et pertes sur les instruments de couverture (termes fermes) sont calculés et reconnus parallèlement à la reconnaissance de profits et pertes sur les éléments couverts. Du fait de cet adossement, le résultat de change commercial à constater sur le second semestre 2012 sur ces éléments (couvertures et transactions couvertes au 30 juin 2012) sera non significatif.

B.11.2. Instruments dérivés de change et de taux dédiés à la gestion de l'exposition financière

La centralisation des excédents et besoins de financements des filiales étrangères hors zone euro et certaines opérations de financement du Groupe exposent certaines entités, en particulier la Société Sanofi, à un risque de change financier (risque lié à la variation de valeur de créances ou de dettes financières libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité prêteuse ou emprunteuse).

Ce risque de change net par devise et par entité est couvert par des instruments financiers fermes (swaps de change ou contrats à terme) qui s'établissent ainsi au 30 juin 2012 :

Au 30 juin 2012 (en millions d'euros)	Montant Notionnel	Juste Valeur	Echéances
Contrats forward vendeurs	3 440	(65)	
• dont JPY	1 477	—	2012
• dont USD	1 293	(63)	2012
• dont CZK	272	3	2012
• dont AUD	147	(5)	2012
• dont HUF	69	(1)	2012
Contrats forward acheteurs	2 081	3	
• dont GBP	979	—	2012
• dont SGD	298	3	2012
• dont JPY	223	(2)	2012
• dont CHF	220	—	2012
• dont AUD	121	1	2012
Total	5 521	(62)	

Pour limiter ses risques et optimiser le coût de son endettement net à court et moyen termes, le Groupe utilise des instruments dérivés modifiant la structure de taux et/ou de change de sa dette et de sa trésorerie. Ces instruments s'établissent ainsi au 30 juin 2012 :

(en millions d'euros)	Montants notionnels par échéance au 30 juin 2012							Juste valeur	Dont dérivés qualifiés de couverture de juste valeur		Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie		Dont enregistrée en capitaux propres
	2012	2013	2014	2015	2016	2019	Total		Notionnels	Juste Valeur	Notionnels	Juste valeur	
Caps													
Achats de Caps 0,50%	794	—	—	—	—	—	794	—	—	794	—	—	(1)
Swaps de taux													
Swap de taux, payeur variable / receveur 2,73 %	—	—	—	—	500	—	500	36	500	36	—	—	—
Swap de taux, payeur variable / receveur 2,38 %	—	—	1 200	—	1 000	800	3 000	245	3 000	245	—	—	—
Swap de taux, payeur variable / receveur 0,34 %	—	—	386	—	—	—	386	1	386	1	—	—	—
Cross Currency Swaps													
payeur € variable / receveur JPY variable	—	92	—	—	—	—	92	58	—	—	—	—	—
- payeur € 4,89 % / receveur CHF 3,26 %	180	—	—	—	—	—	180	48	—	—	180	48	—
- payeur € 4,87 % / receveur CHF 3,38 %	—	—	—	244	—	—	244	94	—	—	244	94	7
- payeur € variable / receveur CHF 3,26 %	167	—	—	—	—	—	167	46	167	46	—	—	—
Swaps de change													
- payeur € / receveur USD	797	—	—	—	—	—	797	(2)	—	—	—	—	—
Swaps de change couvrant des placements en USD													
- payeur USD / receveur €	121	—	—	—	—	—	121	1	—	—	—	—	—
Total	2 059	92	1 586	244	1 500	800	6 281	527	4 053	328	1 218	142	6

B.12. PASSIFS LIÉS À DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET A DES INTÉRÊTS NON CONTROLANTS

La nature des passifs comptabilisés sur les lignes **Passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants** est décrite dans la note B.8.5. des états financiers au 31 décembre 2011.

Les variations des passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants sur le premier semestre 2012 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Passifs liés à des regroupements d'entreprise				Total
	Passifs liés à des intérêts non contrôlants ⁽²⁾	CVR émis dans le cadre de l'acquisition Genzyme ⁽³⁾	Complément de prix Bayer résultant de l'acquisition Genzyme	Autres	
Soldes au 1^{er} janvier 2012	133	268	694	461	1 556
Nouvelles transactions	—	—	—	14	14
Paielements	—	—	(52)	(28)	(80)
Ajustements de juste valeur comptabilisés en résultat – (gain) / perte (y compris désactualisation) ⁽¹⁾	—	56	39	11	106
Autres variations ⁽²⁾	(15)	—	—	1	(14)
Différences de conversion	1	—	11	9	21
Soldes au 30 juin 2012	119	324	692	468	1 603
			Dont :		
			• Part courante		154
			• Part non courante		1 449

⁽¹⁾ Montants présentés dans la ligne du compte de résultat **Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles.**

⁽²⁾ Options de ventes accordées aux intérêts non contrôlants.

⁽³⁾ Sur la base de la valeur cotée d'un CVR de 1,41 dollar US au 30 juin 2012.

Les passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants dans le tableau ci-dessus sont des instruments de niveau 3 selon la classification IFRS 7 (voir note B.8.6. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011), à l'exception des CVR émis dans le cadre de l'acquisition de Genzyme, qui sont des instruments de niveau 1.

B.13. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions pour retraites & autres avantages	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Autres passifs non courants	Total
Soldes au 1^{er} janvier 2012	4 892	1 182	4 158	114	10 346
Augmentations de provisions et autres passifs	197	40	407	—	644
Reprises de provisions utilisées	(221)	(9)	(73)	(3)	(306)
Reprises de provisions non utilisées	(115)	(1)	(73)	—	(189)
Transferts ⁽¹⁾	(2)	(140)	(25)	(5)	(172)
Effet de la désactualisation	—	21	23	—	44
Différences de conversion	53	3	29	2	87
Écarts actuariels sur régimes à prestations définies	721	—	—	—	721
Soldes au 30 juin 2012	5 525	1 096	4 446	108	11 175

⁽¹⁾ Ce flux comprend notamment des transferts courants / non courants.

PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Le Groupe applique l'option de l'amendement à IAS 19, permettant de comptabiliser les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan avec une contrepartie en capitaux propres, ce qui le conduit à chaque clôture à revoir notamment l'évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs de couverture.

La sensibilité des engagements de retraites et autres avantages et les hypothèses utilisées au 31 décembre 2011 sont données dans la note D.19.1. des états financiers au 31 décembre 2011.

Au 30 juin 2012, les principales hypothèses utilisées pour la zone Euro, les États-Unis et le Royaume-Uni ont été revues pour tenir compte de leur évolution sur le semestre.

Les écarts actuariels relatifs aux retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés en contrepartie des capitaux propres (montants avant impôt) s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Gains / (pertes) actuariels sur actifs de couverture	111	(33)	(290)
Gains / (pertes) actuariels sur engagements ⁽¹⁾	(832)	128	(387)
Diminution / (augmentation) des provisions	(721)	95	(677)

⁽¹⁾ La variation du semestre 2012 inclut notamment la baisse des taux d'actualisation constatée dans la Zone Euro (-1%).

B.14. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe n'ont pas connu d'évolution majeure au cours du semestre.

B.15. LITIGES ET ARBITRAGES

Sanofi, ses filiales et les autres sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans des contentieux, des arbitrages ou d'autres procédures légales. Ces procédures sont généralement liées à des litiges en responsabilité produits, des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle (notamment les actions intentées par des fabricants de produits génériques cherchant à limiter la protection conférée par les brevets de Sanofi sur ses produits), des litiges relatifs aux pratiques et au droit commercial et des demandes au titre de garanties de passif relatives à des cessions d'activités.

Les contentieux listés ci-dessous sont ceux ayant le plus significativement évolué depuis la publication des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

- ***Litige relatifs aux brevets ramipril Canada***

Le 11 mai 2012, la Cour Fédérale du Canada (Federal Court of Canada) a rendu les décisions concernant les actions en responsabilité (dites « action de l'Article 8 », *Section 8 action*) engagées par Apotex et Teva contre Sanofi. Ces jugements ont établi les critères permettant d'évaluer le montant des dommages et intérêts dus par Sanofi. Sanofi et Teva ont trouvé un accord, dont le montant alloué à cette dernière afin de satisfaire ses demandes est confidentiel. Sanofi et Apotex n'ont cependant pas encore trouvé d'accord sur le montant des dommages et intérêts. Sanofi a fait appel de ces décisions devant la Cour d'Appel Fédérale (Federal Court of Appeal). Ces appels n'ont pas d'effet suspensif sur l'obligation de Sanofi de payer les dommages et intérêts réclamés en vertu des décisions de la Cour Fédérale.

- ***Plavix® – Litige produit***

A ce jour, environ 250 actions en justice impliquant environ 1 400 demandeurs ont été déposées contre les filiales du Groupe et Bristol-Myers Squibb pour demander, conformément au droit applicable, réparation des dommages corporels que les demandeurs auraient subis du fait de l'utilisation du Plavix®. Les demandes en justice ont été déposées devant différentes juridictions, y compris les tribunaux fédéraux et/ou des états du New Jersey, New York, Californie, Ohio, Pennsylvanie et Illinois. Les défendeurs se sont prévalus du droit de mettre fin au 1^{er} septembre 2012 à l'accord visant à suspendre le délai de prescription (tolling agreement) à l'égard d'autres demandeurs potentiels. Il n'est pas à ce stade possible de donner une estimation fiable de l'éventuel impact financier de ces actions.

B.16. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Charges liées au personnel	97	351	840
Charges relatives aux immobilisations corporelles	137	82	422
Indemnités de rupture anticipée de contrat (autres que contrats de travail)	(1)	24	27
Charges de dépollution	11	—	22
Autres coûts de restructuration	6	10	3
Total	250	467	1 314

Dans le cadre de la poursuite de la réorganisation de l'activité Recherche et Développement, une perte de valeur de 107 millions d'euros a été constatée sur les actifs corporels au premier semestre 2012.

B.17. RÉSULTAT FINANCIER

Les principales composantes du résultat financier s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Coût de la dette financière ⁽¹⁾	(207)	(198)	(425)
Intérêts reçus	39	62	100
Coût de la dette financière nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(168)	(136)	(325)
Gains / (pertes) de change (hors activités opérationnelles)	4	(10)	10
Effet de désactualisation des provisions	(44)	(40)	(83)
Plus et moins-values sur cessions d'actifs financiers	—	1	25
Dépréciation nette des actifs financiers	(8)	—	(58)
Autres	(11)	7	19
Résultat financier	(227)	(178)	(412)
Charges financières	(272)	(234)	(552)
Produits financiers	45	56	140

⁽¹⁾ Dont résultat sur instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière : 35 millions d'euros au 30 juin 2012.

B.18. CHARGES D'IMPÔTS

L'écart entre le taux effectif d'imposition sur le résultat courant et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	30 juin 2012 (6 mois) ⁽¹⁾	30 juin 2011 (6 mois) ⁽¹⁾	31 décembre 2011 (12 mois)
Taux de l'impôt en vigueur en France	34	34	34
Effet de la taxation à taux réduit des redevances en France	(7)	(13)	(11)
Effet de la variation des impôts différés passifs nets à la suite de changements de taux et de législation	—	1	(4)
Effet de l'Accord Préalable de Prix (APP) Franco-américain 2006 - 2010	—	—	(7)
Effet d'impôt supporté par BMS sur le territoire géré par Sanofi	(1)	(2)	(1)
Autres	(2)	1	(2)
Taux effectif d'imposition sur le résultat	24	21	9

⁽¹⁾ Taux calculé sur la base de l'estimation du taux effectif d'impôt annuel (voir note A.2.).

B.19. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels du Groupe se décomposent en une activité Pharmacie, une activité Vaccins Humains (Vaccins) et une activité Santé Animale. Le secteur Autres regroupe l'ensemble des secteurs non reportables selon les dispositions d'IFRS 8, Secteurs opérationnels.

Le secteur Pharmacie regroupe les activités de recherche, développement, production et commercialisation de médicaments, y compris celles issues de Genzyme. Le portefeuille pharmaceutique de Sanofi inclut des produits majeurs ainsi qu'une large gamme de médicaments de prescription, de médicaments génériques et de produits de santé grand public. Ce secteur intègre également toutes les entreprises associées dont l'activité est liée à la pharmacie, en particulier les entités détenues majoritairement par BMS.

Le secteur Vaccins est une activité entièrement dédiée aux vaccins qui intègre la recherche, le développement, la production et la commercialisation de ses produits. Ce secteur inclut la coentreprise Sanofi Pasteur MSD en Europe.

Le secteur Santé Animale comprend les activités de recherche, développement, production et commercialisation de Merial. Merial propose une gamme complète de médicaments et de vaccins destinés à un grand nombre d'espèces animales.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

B.19.1. Résultats sectoriels

Le résultat sectoriel du Groupe Sanofi est le « Résultat opérationnel des activités ». Ce résultat sectoriel (conforme à IFRS 8), est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer la performance des opérationnels et allouer les ressources.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au **Résultat opérationnel** après prise en compte des éléments suivants :

- retraitements des montants figurant sur les lignes **Coûts de restructuration, Ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles et Autres gains et pertes, litiges** ;
- extourne des amortissements et des dépréciations des actifs incorporels (hors logiciels),
- ajout de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence,
- déduction de la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants,
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (principalement impact de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence),
- et extourne des coûts de restructuration relatifs aux sociétés mises en équivalence.

Les résultats sectoriels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012 (6 mois)				Total
	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	
Chiffre d'affaires	14 827	1 400	1 154	—	17 381
Autres revenus	645	10	18	—	673
Coût des ventes	(4 431)	(566)	(346)	—	(5 343)
Frais de recherche et de développement	(2 051)	(284)	(80)	—	(2 415)
Frais commerciaux et généraux	(3 763)	(288)	(358)	(1)	(4 410)
Autres produits et charges d'exploitation	(21)	(1)	1	16	(5)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	425	(6)	—	—	419
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(104)	—	—	—	(104)
Résultat opérationnel des activités	5 527	265	389	15	6 196
Produits et charges financiers					(227)
Charges d'impôts					(1 583)
Résultat net des activités					4 386

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011 (6 mois)				Total
	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	
Chiffre d'affaires	13 730	1 308	1 090	—	16 128
Autres revenus	816	10	9	—	835
Coût des ventes	(4 073)	(550)	(327)	—	(4 950)
Frais de recherche et de développement	(1 963)	(264)	(70)	—	(2 297)
Frais commerciaux et généraux	(3 614)	(264)	(322)	(1)	(4 201)
Autres produits et charges d'exploitation	42	(1)	(7)	(11)	23
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	559	(2)	—	13	570
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(136)	—	—	—	(136)
Résultat opérationnel des activités	5 361	237	373	1	5 972
Produits et charges financiers					(178)
Charges d'impôts					(1 474)
Résultat net des activités					4 320

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011 (12 mois)				Total
	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	
Chiffre d'affaires	27 890	3 469	2 030	—	33 389
Autres revenus	1 622	25	22	—	1 669
Coût des ventes	(8 368)	(1 404)	(654)	—	(10 426)
Frais de recherche et de développement	(4 101)	(564)	(146)	—	(4 811)
Frais commerciaux et généraux	(7 376)	(542)	(617)	(1)	(8 536)
Autres produits et charges d'exploitation	(13)	—	(7)	24	4
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 088	1	—	13	1 102
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(246)	—	(1)	—	(247)
Résultat opérationnel des activités	10 496	985	627	36	12 144
Produits et charges financiers					(412)
Charges d'impôts					(2 937)
Résultat net des activités					8 795

Le « Résultat net des activités » est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » auquel s'ajoutent les charges et produits financiers ainsi que les charges d'impôts correspondantes.

Le « Résultat net des activités » correspond au **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** avant (i) amortissement des incorporels, (ii) dépréciation des incorporels, (iii) ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles, (iv) autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence), (v) coûts de restructuration (y compris ceux relatifs à des sociétés mises en équivalence), (vi) autres gains et pertes, litiges, (vii) les effets d'impôts sur les éléments ci-dessus ainsi que (viii) les impacts des litiges fiscaux majeurs et, exceptionnellement pour 2011, l'effet rétroactif (2006-2010) sur la charge d'impôt résultant de l'accord préalable conclu le 22 décembre 2011 entre la France et les États-Unis sur les prix de transfert (APP – Accord Préalable de Prix) dont le montant est jugé significatif, et (ix) la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments (i) à (viii). Les éléments (i), (ii), (iii), (v) et (vi) correspondent à ceux présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Amortissements des incorporels, Dépréciations des incorporels, Ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles, Coûts de restructuration** et **Autres gains et pertes, litiges**.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le « Résultat net des activités » et le **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Résultat net des activités	4 386	4 320	8 795
(i) Amortissement des incorporels	(1 675)	(1 701)	(3 314)
(ii) Dépréciation des incorporels	(40)	(69)	(142)
(iii) Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(106)	(66)	15
(iv) Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks ⁽¹⁾	(17)	(264)	(476)
(v) Coûts de restructuration	(250)	(467)	(1 314)
(vi) Autres gains et pertes, litiges	—	(517)	(327)
(vii) Effet d'impôts :	714	1 002	1 905
- liés aux amortissements des incorporels	615	559	1 178
- liés aux dépréciations des incorporels	14	20	37
- liés aux ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	3	5	34
- liés aux charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	5	78	143
- liés aux coûts de restructuration	77	150	399
- liés aux autres gains et pertes, litiges	—	190	114
(iv) / (viii) Autres éléments d'impôts	—	—	577
(ix) Quote-part revenant aux intérêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus	1	—	6
(iv) / (v) Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	(15)	(14)	(32)
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 998	2 224	5 693

⁽¹⁾ Cette ligne correspond à l'impact de l'écoulement des stocks réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

B.19.2. Autres informations sectorielles

La valeur comptable de la participation dans les entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que les montants des acquisitions des actifs corporels et incorporels sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Les sociétés mises en équivalence affectées au secteur Pharmacie sont essentiellement des entités détenues majoritairement par BMS (voir note C.1. aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011) et InfraServ Höchst. Le secteur Vaccins comprend principalement la société Sanofi Pasteur MSD. Le secteur Autres comprenait la société mise en équivalence Yves Rocher jusqu'en novembre 2011.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions d'immobilisations réalisées au cours de la période.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012				
	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	Total
Participation dans les sociétés mises en équivalence	423	311	—	—	734
Acquisition d'immobilisations corporelles	536	108	38	—	682
Acquisition d'immobilisations incorporelles	98	1	5	—	104

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011				
	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	Total
Participation dans les sociétés mises en équivalence	432	338	—	140	910
Acquisition d'immobilisations corporelles	540	162	38	—	740
Acquisition d'immobilisations incorporelles	83	5	4	—	92

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011				
	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	Total
Participation dans les sociétés mises en équivalence	488	319	—	—	807
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 136	323	77	—	1 536
Acquisition d'immobilisations incorporelles	223	8	15	—	246

B.19.3. Information par zone géographique

L'information par zone géographique présentée dans le tableau ci-dessous est établie sur la base de l'implantation géographique des clients pour le chiffre d'affaires.

Les actifs non courants présentés sont, conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012					
	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	17 381	5 688	1 517	5 668	5 395	6 025
Actifs non courants :						
– immobilisations corporelles	10 723	6 739	4 020	2 819	2 415	1 165
– immobilisations incorporelles	22 415	5 102		12 712		4 601
– écarts d'acquisition	39 047	15 239		16 836		6 972

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011					
	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	16 128	5 981	1 591	4 843	4 580	5 304
Actifs non courants :						
– immobilisations corporelles	10 669	7 032	4 049	2 585	2 187	1 052
– immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	21 078	5 458		12 901		2 719
– écarts d'acquisition ^{(1)/(2)}	35 270	14 817		15 041		5 412

⁽¹⁾ Hors Merial, dont le montant des actifs incorporels s'élève à 4 232 millions d'euros, incluant un écart d'acquisition de 1 118 millions d'euros.

⁽²⁾ En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011					
	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	33 389	11 796	3 106	10 511	9 957	11 082
Actifs non courants :						
– immobilisations corporelles	10 750	6 857	4 128	2 768	2 374	1 125
– immobilisations incorporelles	23 639	5 537		15 422		2 680
– écarts d'acquisition ⁽¹⁾	38 582	15 238		16 365		6 979

⁽¹⁾ En application de la norme IFRS 3, Regroupement d'entreprises, Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1.).

Comme décrit dans la note D.5. des états financiers consolidés au 31 décembre 2011, la France n'est pas une unité génératrice de trésorerie (UGT), ainsi les informations concernant les écarts d'acquisition sont données pour l'Europe.

B.19.4. Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires de Sanofi est constitué du chiffre d'affaires des secteurs Pharmacie, Vaccins et Santé Animale.

Pour l'activité Pharmacie, le chiffre d'affaires des produits majeurs et des principaux autres produits est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Lantus®	2 346	1 894	3 916
Apidra®	108	102	190
Amaryl®	213	217	436
Insuman®	65	64	132
Autres produits diabète	15	4	10
Total Diabète	2 747	2 281	4 684
Taxotere®	309	586	922
Eloxatine®	759	436	1 071
Jevtana®	119	96	188
Autres produits Oncologie ⁽¹⁾	305	159	448
Total Oncologie	1 492	1 277	2 629
Lovenox®	1 015	1 119	2 111
Plavix®	1 058	994	2 040
Aprovel®/CoAprovel®	641	663	1 291
Allegra®	308	335	580
Stilnox®/Ambien®/Ambien CR®/Myslee®	254	232	490
Copaxone®	24	233	436
Tritace®	180	194	375
Dépakine®	202	196	388
Multaq®	127	131	261
Xatral®	69	129	200
Actonel®	72	91	167
Nasacort®	38	74	106
Renagel®/Renvela® ⁽¹⁾	312	137	415
SynVisc®/SynVisc One® ⁽¹⁾	184	89	256
Cerezyme® ⁽¹⁾	299	166	441
Myozyme®/Lumizyme® ⁽¹⁾	225	99	308
Fabrazyme® ⁽¹⁾	121	30	109
Autres produits Maladies rares ⁽¹⁾	189	79	264
Total Nouveau Genzyme⁽¹⁾	834	374	1 122
Autres produits	2 820	2 977	5 927
Santé grand public	1 543	1 356	2 666
Génériques	907	848	1 746
Total Pharmacie	14 827	13 730	27 890

⁽¹⁾ En 2011 le chiffre d'affaires des produits Genzyme a été comptabilisé à compter de la date d'acquisition (avril 2011).

Pour l'activité Vaccins, le chiffre d'affaires des principaux vaccins est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Vaccins Polio/Pertussis/Hib	518	494	1 075
Vaccins contre la grippe (ou antigrippaux)	169	158	826
Vaccins Méningite/Pneumonie	202	183	510
Vaccins Rappel adultes	233	206	465
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	177	171	370
Autres Vaccins	101	96	223
Total vaccins	1 400	1 308	3 469

Pour l'activité Santé Animale, le chiffre d'affaires des principaux produits est présenté dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Frontline® et autres produits fipronil	468	459	764
Vaccins	345	325	662
Avermectine	221	198	372
Autres produits de Santé Animale	120	108	232
Total Santé Animale	1 154	1 090	2 030

B.19.5. Ventilation du chiffre d'affaires

Les trois clients les plus significatifs représentent respectivement environ 6,9 %, 5,3 % et 5 % du chiffre d'affaires brut du Groupe au premier semestre 2012.

C • Événements postérieurs au 30 juin 2012

Le 4 juillet 2012, Sanofi a signé un protocole d'accord en vue de la cession, sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives, de la participation directe et indirecte de Sanofi d'environ 19,3 % dans le Groupe Yves Rocher à la Société Financière des Laboratoires de Cosmétologies Yves Rocher.

A • Événements marquants du premier semestre 2012

A.1. ACTIVITÉ PHARMACIE

A.1.1. Acquisitions et partenariats

Le premier semestre a été marqué par les acquisitions et partenariats suivants :

- Le 2 avril 2012, Sanofi a acquis 100 % des titres de **Pluomed, Inc.** (Pluomed), une société américaine de dispositifs médicaux, renforçant ainsi sa présence dans le domaine de la biochirurgie. Pluomed a développé une technologie brevetée de polymères - *Rapid Transition Polymers* (RTP™) - qui permet l'utilisation de « bouchons » injectables dans les vaisseaux sanguins, afin d'améliorer la sécurité, l'efficacité et la prise en charge des interventions médicales. Sanofi commercialisera le produit LeGoo® de Pluomed, un gel très innovant, approuvé par la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine et par l'Union européenne, pour l'occlusion endovasculaire temporaire des vaisseaux sanguins pendant les interventions chirurgicales.
- Le 19 avril 2012, Sanofi a annoncé avoir débuté une collaboration avec la **Michael J. Fox Foundation** (MJFF) pour conduire un essai clinique destiné à évaluer la sécurité et la tolérance d'AVE8112, un inhibiteur PDE4 - Phosphodiesterase de type 4 - chez les patients atteints de la maladie de Parkinson. Dans le cadre de cette collaboration, la MJFF financera une étude clinique de Phase Ib évaluant la sécurité et la tolérance d'AVE8112 chez des patients atteints de la maladie de Parkinson. L'ensemble des données et résultats obtenus dans le cadre de cette étude clinique sera la propriété de la MJFF, en partage avec Sanofi.
- Le 19 juin 2012, Sanofi et le **Joslin Diabetes Center**, un centre d'enseignement et de recherche affilié à la Faculté de médecine de l'Université Harvard, ont annoncé la signature d'une nouvelle collaboration pour promouvoir le développement de nouveaux médicaments dans le traitement du diabète et des troubles qui lui sont apparentés. La collaboration est centrée sur quatre grands domaines du diabète et des troubles qui lui sont apparentés pour identifier de nouveaux traitements, notamment de nouveaux agents biologiques ou de petites molécules thérapeutiques pour le traitement des complications tardives du diabète, ainsi que de nouveaux analogues de l'insuline dotés d'une efficacité plus ciblée. Les recherches porteront par ailleurs sur les enjeux de la résistance à l'insuline et de la médecine personnalisée dans le but d'améliorer la qualité de vie des diabétiques.
- Fin juin 2012, Sanofi a décidé d'exercer son option d'achat de la licence mondiale exclusive pour le développement, la fabrication et la commercialisation de deux thérapies géniques UshStat™ (traitement du syndrome de Usher de type 1B) et StarGen™ (traitement de la maladie de Stargardt).

A.1.2. Demandes d'autorisations de mises sur le marché de nouveaux produits

Les demandes d'autorisations suivantes ont été soumises au cours du 1er semestre 2012 :

- En avril 2012, Sanofi et Regeneron ont annoncé que la FDA avait accordé une revue prioritaire à la demande de licence de produit biologique (BLA) pour **Zaltrap**® (aflibercept) en combinaison avec une chimiothérapie à base d'irinotecan et de fluoropyrimidine chez des patients atteints d'un cancer colorectal métastatique (mCRC) ayant précédemment reçu un traitement à base d'oxaliplatine. Dans le cadre de la revue prioritaire, la décision de la FDA sur la BLA de Zaltrap® est attendue le 4 août 2012. Le dossier a été déposé sur la base des résultats de l'étude de Phase III VELOUR.

- En juin 2012, Sanofi et sa filiale Genzyme ont présenté une demande supplémentaire de licence de produit biologique (*supplemental Biologics License Application, sBLA*) à la *Food and Drug Administration* (FDA) aux États-Unis et une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) à l'Agence européenne des médicaments (EMA) en Europe pour **Lemtrada**^{TM(1)} (alemtuzumab) dans le traitement des formes récurrentes de la sclérose en plaques. Genzyme a demandé une revue prioritaire en six mois (*Priority Review*) de sa demande supplémentaire de licence de produit biologique (sBLA) et attend la réponse de la FDA. En l'absence de « *Fast Track designation* », il est possible qu'une revue classique en dix mois soit finalement accordée.
- En juin 2012, Sanofi a présenté aux autorités japonaises une demande d'autorisation de mise sur le marché pour **Lyxumia**^{®(2)} (lixisénatide), un agoniste des récepteurs du GLP-1 expérimental en une injection par jour pour le traitement du diabète de Type 2.

L'autorisation suivante a été obtenue au cours du 1^{er} semestre 2012 :

- En mai 2012, la Commission européenne a élargi l'indication de **Lantus**[®] (insuline glargine [origine ADNr] injectable) au sein de l'Union européenne aux enfants âgés de deux à cinq ans dans le traitement du diabète de type 1.

Les demandes d'autorisation suivantes ont été interrompues au cours du 1^{er} semestre 2012 :

- À la suite de commentaires reçus des autorités réglementaires en juin 2012 concernant la sémuloparine dans la prophylaxie des événements thromboemboliques veineux chez les patients sous chimiothérapie, Sanofi a décidé de retirer toutes ses demandes d'autorisation concernant la **sémuloparine**.
- Sanofi a décidé de ne pas poursuivre l'enregistrement de **clofarabine** (Clolar[®]) pour le traitement de la leucémie myéloïde aigüe (LMA).

A.1.3. Information concernant alemtuzumab

Campath[®]/**MabCampath**[®] est actuellement approuvé aux États-Unis, en Europe et dans quelques autres juridictions dans certaines indications oncologiques. Genzyme mettra fin à la commercialisation de **Campath**[®]/**MabCampath**[®]. Cette décision n'a pas été prise pour des raisons liées à la qualité du produit, sa sécurité, son efficacité ou son approvisionnement dans les indications actuellement approuvées, mais parce que Sanofi et Genzyme ont décidé de se concentrer sur **Lemtrada**TM pour la sclérose en plaques, et il existe des différences dans le dosage et le profil d'innocuité entre **Campath**[®]/**MabCampath**[®] et **Lemtrada**TM. Compte tenu de l'arrêt de la commercialisation de **Campath**[®]/**MabCampath**[®], Sanofi travaille avec les autorités de santé pour mettre en place des programmes d'accès au médicament par le biais desquels Sanofi fournira **Campath**[®]/**MabCampath**[®] gratuitement pour les indications dans lesquelles le produit est actuellement approuvé. Dans le cadre de ce processus, les autorisations de commercialisation pour **Campath**[®]/**MabCampath**[®] ont déjà été retirées dans plusieurs pays. Dans d'autres pays, comme les États-Unis, ce processus est mis en œuvre via un changement dans la distribution, mais le produit ne fera pas l'objet de promotion. Tant qu'il n'aura pas été approuvé pour la sclérose en plaques, **Lemtrada**TM ne sera pas disponible pour l'administration chez des patients atteints de sclérose en plaques en dehors du cadre formel d'un essai clinique dans lequel des mesures appropriées de gestion des risques des patients auront été mises en œuvre. Les ventes de **Campath**[®]/**MabCampath**[®] ne contribuent pas à l'atteinte des paiements potentiels liés à la vente de **Lemtrada**TM (*product sales milestones*). Toutefois, la capacité de Sanofi à atteindre ces *product sales milestones* dépend en partie du lancement réussi de **Lemtrada**TM à travers divers canaux de distribution, et tant que **Campath**[®]/**MabCampath**[®] reste disponible sur le marché, Sanofi ne peut prévoir dans quelle mesure cela pourrait interférer avec les projets concernant **Lemtrada**TM ou avoir un effet sur la possibilité d'atteindre les *product sales milestones*.

(1) **Lemtrada**TM est le nom de marque soumis aux autorités de santé pour alemtuzumab.

(2) Sous licence de Zealand Pharma A/S. **Lyxumia**[®] est le nom de marque projeté de lixisénatide. Lixisénatide n'est pas encore approuvé ou homologué partout dans le monde.

Relations avec Bayer HealthCare : Bayer HealthCare (Bayer) codéveloppe alemtuzumab dans la sclérose en plaques avec Genzyme. Genzyme détient les droits mondiaux d'alemtuzumab et est le principal responsable de son développement et de sa commercialisation dans la sclérose en plaques. Bayer bénéficie d'une option lui donnant le droit de co-promouvoir alemtuzumab dans la sclérose en plaques. Bayer a notifié à Genzyme son intention de co-promouvoir le produit en application de cette option. Le Groupe ne peut pas prévoir l'impact que pourrait avoir la co-promotion dans l'atteinte des paiements éventuels liés à la vente de Lemtrada™ (*product sales milestones*). À la suite de l'approbation réglementaire et de la commercialisation, Bayer est en droit de recevoir des paiements éventuels en fonction des ventes.

A.1.4. Perte d'exclusivité réglementaire des principaux produits

Comme attendu, Aprovel®/Avapro®/Karvea®/Avalide® et Plavix®/Iscover® ont perdu leur exclusivité réglementaire aux États-Unis au cours du 1^{er} semestre 2012, respectivement le 30 mars 2012 et le 17 mai 2012.

A.1.5. Recherche et développement

Les principales évolutions du portefeuille de recherche et développement (R&D) au cours du premier semestre de l'année 2012 sont présentées ci-dessous :

- Huit projets sont entrés en Phase I : SAR399063 et SAR404460 (en collaboration avec CRNH, ASL & 3inature), associations de DHA-GLP & vitamine D pour le traitement de la pré-sarcopénie ; SAR228810, un anticorps monoclonal anti-protofibrillaire Aβ pour le traitement de la maladie d'Alzheimer ; SAR391786 (issu de la collaboration avec Regeneron), un anticorps monoclonal pour la réadaptation post chirurgie orthopédique ; SAR127963, un antagoniste du récepteur P75 pour le traitement des lésions cérébrales à la suite d'un traumatisme ; SAR252067, un anticorps monoclonal humain anti-LIGHT dans le traitement de la colite ulcéreuse et de la maladie de Crohn (en collaboration avec Kyowa Hakko Kirin) ; UshStat™, une thérapie génique associée à la myosine 7A pour le traitement du syndrome de Usher de type 1B (en collaboration avec Oxford Biomedica) ; et SAR405838, un inhibiteur par voie orale de l'interaction protéine-protéine p53-HDM2 en oncologie (en collaboration avec Ascenta Therapeutics).
- Un projet est entré en Phase II : SAR292833, un antagoniste TRPV3 pour le traitement des douleurs chroniques invalidantes.
- Deux projets en Phase I ont été arrêtés : SAR114137, un inhibiteur de la cathepsine S/K pour le traitement des douleurs chroniques invalidantes et SAR411298, un inhibiteur FAAH pour la douleur d'origine cancéreuse.
- En février 2012, Sanofi a décidé de ne pas poursuivre avec Regeneron le co-développement de SAR164877/REGN475, en assurant toutefois le financement des frais de développement jusqu'à la fin de 2012 et en conservant un droit à redevances sur les ventes futures de REGN475.
- En juin 2012, Sanofi a décidé d'arrêter le projet portant sur l'anticorps BiTE® et de mettre un terme à sa collaboration avec Micromet.

Les résultats d'études cliniques suivants ont été communiqués au cours du premier semestre de l'année 2012 :

- En mars 2012, les données de deux études cliniques de Phase II portant sur **SAR236553 / REGN727** (en collaboration avec Regeneron), un anticorps expérimental monoclonal entièrement humanisé de haute affinité, administré par voie sous-cutanée, dirigé contre la pro-protéine PCSK9, ont été présentées dans le cadre du Congrès scientifique annuel de l'*American College of Cardiology*. Ces données montrent que le traitement par SAR236553, sur une période de 8 à 12 semaines, a permis de réduire significativement le taux moyen de cholestérol des lipoprotéines de faible densité (LDL-C) dans des proportions allant de 40 % à 72 %, chez des patients présentant un taux élevé de LDL-C, traités par des doses stables de statines.

- Le 5 avril 2012, Sanofi et Regeneron ont annoncé les résultats préliminaires de l'étude de Phase III VENICE évaluant l'ajout de **Zaltrap**[®] à docétaxel et prednisone dans le traitement de première ligne du cancer de la prostate métastatique hormono-résistant. L'étude n'a pas atteint son critère d'évaluation principal, à savoir l'amélioration de la survie globale. Le profil de tolérance était similaire aux précédentes études de Zaltrap[®] en association avec docétaxel.
- Le 24 avril 2012, des données complémentaires de l'étude de Phase III CARE-MS II comparant **Lemtrada**[™] (alemtuzumab) à l'interféron bêta-1a Rebif[®], chez des patients atteints de sclérose en plaques récurrente-rémittente, ont été présentées dans le cadre du congrès de l'*American Academy of Neurology*. Ces données montrent un ralentissement significatif de l'accumulation du handicap chez les patients atteints de sclérose en plaques traités par alemtuzumab, par rapport à Rebif[®], comme mesuré sur l'échelle EDSS (*Expanded Disability Status Scale*), l'instrument de référence pour l'évaluation de la progression du handicap physique. De plus, une amélioration significative des scores d'invalidité a été observée chez certains patients traités par alemtuzumab par rapport aux scores de départ, comparé aux patients traités par Rebif[®]. Cette amélioration suggère une diminution du handicap chez ces patients. Dans cette étude, la probabilité que le handicap préexistant diminue de manière soutenue était plus de deux fois plus élevée pour les patients traités par alemtuzumab que pour ceux traités par Rebif[®].
- Le 1^{er} juin 2012, Sanofi et sa filiale Genzyme ont annoncé les premiers résultats de l'étude clinique de Phase III TOWER qui a évalué l'efficacité et la tolérance d'**Aubagio**[®] ⁽¹⁾ (tériflunomide) en une prise orale par jour chez 1 169 patients atteints de sclérose en plaques (SEP) de type récurrente, comparant une dose journalière de 7 mg ou de 14 mg de tériflunomide par voie orale à un placebo. Dans le cadre de l'étude, les patients traités par 14 mg de tériflunomide ont présenté une réduction statistiquement significative du taux annualisé de rechute et du risque d'accumulation soutenue du handicap. L'analyse de l'ensemble des données de l'étude TOWER se poursuit.
- Concernant **Lantus**[®] (insuline glargine [origine ADNr] injectable), Sanofi a communiqué en juin 2012 plusieurs résultats d'études cliniques au cours des 72^{èmes} Séances scientifiques de l'*American Diabetes Association* :
 - les résultats de l'essai clinique international ORIGIN montrent que Lantus[®] n'a pas eu d'impact positif ou négatif statistiquement significatif sur les résultats cardiovasculaires, comparativement au traitement de référence, pendant la durée de l'étude. Ces résultats révèlent également que l'insuline glargine retarde la progression du pré-diabète vers le diabète de type 2 et n'augmente pas le risque de cancer.
 - les résultats d'un programme épidémiologique à grande échelle, conduit par des chercheurs indépendants, dans les pays d'Europe du Nord et aux États-Unis apportent des preuves supplémentaires de l'absence d'un risque accru de cancer chez les personnes atteintes de diabète traitées par Lantus[®], comparées aux patients traités par d'autres insulines.
 - les données tirées de l'étude EASIE, qui ont montré que Lantus[®] permet d'obtenir une réduction plus prononcée du taux d'HbA_{1c} - hémoglobine glycosylée - que la sitagliptine chez les personnes atteintes de diabète de type 2 précoce non contrôlé par metformine.
- Le 9 juin 2012, Sanofi a annoncé la présentation des données des études GetGoal Duo 1 et GetGoal-L qui démontrent que **Lyxumia**[®] (lixisénatide), un agoniste du GLP-1 expérimental en une injection par jour, associé à une insuline basale et à des antidiabétiques oraux, réduit significativement le taux d'HbA_{1c} - hémoglobine glyquée - des patients atteints de diabète de type 2 qui débutent une insulinothérapie (dès 12 semaines après l'instauration du traitement) ou sont déjà traités par insuline (depuis une durée moyenne de 3,1 ans), avec une réduction significative de la glycémie postprandiale.

⁽¹⁾ Aubagio[®] est le nom de marque soumis aux autorités de santé pour tériflunomide. Ce nom de marque n'est pas encore approuvé ou homologué partout dans le monde.

A.1.6. Investissements

- En janvier 2012, le nouveau site de Framingham (Massachusetts, États-Unis) a été approuvé par la FDA et l'EMA pour la production de Fabrazyme[®], permettant à Genzyme de commencer au 2^{ème} trimestre 2012 un retour à des niveaux d'approvisionnement normaux de Fabrazyme[®], qui se poursuivra au cours de l'année 2012.
- En mai 2012, la FDA et l'EMA ont approuvé une deuxième ligne de remplissage et de conditionnement de produits à l'usine Genzyme de Waterford (Irlande), ayant pour effet de quasiment doubler les capacités de remplissage et de finition pour les produits Myozyme[®] et Lumizyme[®].
- En mai 2012, Sanofi a inauguré une nouvelle ligne de fabrication de Lantus[®] SoloSTAR[®] dans son usine de Beijing en Chine, et annoncé la seconde phase de ce projet de 90 millions de dollars consacrée à la construction d'une ligne de haute technologie pour la production stérile de cartouches d'insuline.

A.2. ACTIVITÉ VACCINS HUMAINS (Vaccins)

- Le 27 avril 2012, Sanofi Pasteur, la division Vaccins de Sanofi, a annoncé l'approbation par le ministère japonais de la santé, du travail et de la protection sociale (MHLW) de son vaccin poliovirus inactivé seul contre la poliomyélite paralytique (**Imovax® Polio**). Imovax® Polio sera inclus dans le programme national de vaccination du Japon à partir du 1^{er} septembre 2012.
- Le 22 juin 2012, Sanofi Pasteur a annoncé que son vaccin hexavalent **Hexaxim™** (DTCa-IPV-Hib-HepB) a reçu une opinion positive de l'Agence européenne des médicaments (EMA) dans le cadre de la procédure spéciale pour l'évaluation des produits de santé destinés à être commercialisés hors de l'Union européenne. Hexaxim™ est le seul vaccin sous forme liquide 6-en-1 prêt à l'emploi pour la protection des nourrissons contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite et les infections invasives à *Haemophilus influenzae* de type b.

A.3. ACTIVITÉ SANTÉ ANIMALE

- Le 30 mars 2012, Merial, la Division Santé Animale de Sanofi, a finalisé l'acquisition de **Newport Laboratories**, une société privée basée à Worthington, Minnesota (États-Unis), leader des vaccins autogènes pour les marchés des ruminants et du porc.

A.4. AUTRES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2012

A.4.1. Litiges et arbitrages

Les contentieux ayant le plus significativement évolué depuis la publication des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 sont présentés en note B.15. aux comptes semestriels consolidés condensés.

A.4.2. Autres événements marquants

Le 4 mai 2012, l'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie et a adopté l'ensemble des résolutions. L'assemblée a notamment décidé de distribuer un dividende en numéraire de 2,65 euros par action, mis en paiement le 15 mai 2012. Elle a par ailleurs approuvé la nomination de Monsieur Laurent Attal en qualité d'administrateur et renouvelé les mandats de Monsieur Uwe Bicker, Monsieur Jean-René Fourtou, Madame Claudie Haigneré, Madame Carole Piwnica et Monsieur Klaus Pohle. Les actionnaires ont également ratifié le transfert du siège social de Sanofi en France au 54, rue La Boétie, Paris 8^{ème}.

B • Événements postérieurs au 30 juin 2012

- Le 4 juillet 2012, Sanofi a annoncé la signature d'un protocole d'accord en vue de la cession, sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives, de sa participation de 19,3 % dans le groupe de cosmétologie Yves Rocher à la Société Financière des Laboratoires de Cosmétologies Yves Rocher. Cette décision est conforme à la volonté du groupe de se concentrer sur ses activités stratégiques.
- Le 12 juillet 2012, Sanofi Pasteur a reçu une *Warning Letter* de la *Food and Drug Administration* (FDA) faisant suite à des inspections usuelles menées cette année dans ses usines à Toronto au Canada et à Marcy L'Etoile en France. Sanofi Pasteur prend très au sérieux les observations reçues qui portent sur les produits destinés au marché américain et sur les bâtiments où ils sont produits. Sanofi Pasteur collabore activement avec la FDA pour mettre en œuvre une série de mesures immédiates et continues afin de répondre aux points identifiés dans la *Warning Letter* et de renforcer encore davantage ses outils de production et ses systèmes qualité.
- Le 20 juillet 2012, Sanofi et Regeneron Pharmaceuticals, Inc. ont annoncé le début du recrutement de plus de 22 000 patients dans plus de dix essais cliniques relevant du programme de Phase III ODYSSEY consacré à SAR236553/REGN727, anticorps monoclonal entièrement humanisé de haute affinité dirigé contre la pro-protéine PCSK9.
- Le 25 juillet 2012, Sanofi Pasteur a annoncé que son candidat vaccin tétravalent contre la dengue a fait la preuve de son efficacité en induisant une protection contre cette maladie qui représente une menace pour près de 3 milliards d'habitants, lors du premier essai mondial d'efficacité jamais réalisé. L'étude clinique menée en Thaïlande confirme l'excellent profil de tolérance du vaccin. Le vaccin a généré une réponse immunitaire contre les quatre sérotypes du virus de la dengue et la protection a été démontrée contre trois des quatre sérotypes du virus circulant en Thaïlande. Des analyses sont en cours pour comprendre l'absence de protection contre le quatrième sérotype, dans le contexte épidémiologique particulier de la Thaïlande. Les données complètes de cette première étude d'efficacité sont actuellement examinées par des spécialistes, scientifiques et cliniciens, ainsi que des responsables de santé publique. Les résultats détaillés de cette étude seront publiés dans un journal à comité de lecture et présentés à la communauté scientifique d'ici la fin de l'année. Des études de Phase III de grande ampleur chez 31 000 participants sont en cours dans 10 pays d'Asie et d'Amérique latine. Elles apporteront d'importantes données supplémentaires, collectées au sein d'une population plus large et dans différents contextes épidémiologiques pour démontrer l'efficacité du vaccin contre les quatre sérotypes du virus de la dengue.

C • Comptes consolidés du premier semestre 2012

C.1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Compte de résultats consolidés aux premiers semestres 2011 et 2012

(en millions d'euros)	30 juin 2012	en % des ventes	30 juin 2011	en % des ventes
Chiffre d'affaires	17 381	100,0 %	16 128	100,0 %
Autres revenus	673	3,9 %	835	5,2 %
Coût des ventes	(5 360)	(30,8 %)	(5 214)	(32,3 %)
Marge brute	12 694	73,0 %	11 749	72,8 %
Frais de recherche et développement	(2 415)	(13,9 %)	(2 297)	(14,2 %)
Frais commerciaux et généraux	(4 410)	(25,4 %)	(4 201)	(26,0 %)
Autres produits d'exploitation	319		191	
Autres charges d'exploitation	(324)		(168)	
Amortissements des incorporels	(1 675)		(1 701)	
Dépréciations des incorporels	(40)		(69)	
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(106)		(66)	
Coûts de restructuration	(250)		(467)	
Autres gains et pertes, litiges			(517)	
Résultat opérationnel	3 793	21,8 %	2 454	15,2 %
Charges financières	(272)		(234)	
Produits financiers	45		56	
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	3 566	20,5 %	2 276	14,1 %
Charges d'impôts	(869)		(472)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	404		556	
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 101	17,8 %	2 360	14,6 %
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	103		136	
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 998	17,2 %	2 224	13,8 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 319,3		1 308,6	
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	1 327,9		1 313,3	
Résultat de base par action (en euros)	2,27		1,70	
Résultat dilué par action (en euros)	2,26		1,69	

C.2. RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS⁽¹⁾ DU PREMIER SEMESTRE 2012

En application d'IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Directeur Général, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs.

L'information sur les secteurs opérationnels en application d'IFRS 8 est donnée dans la note B.19. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Les secteurs d'activité se décomposent en une activité Pharmacie, une activité Vaccins Humains (Vaccins) et une activité Santé Animale. Le secteur Autres regroupe l'ensemble des secteurs non reportables selon les dispositions d'IFRS 8.

Le secteur Pharmacie regroupe les activités de recherche, développement, production et commercialisation de médicaments, y compris celles issues de Genzyme. Le portefeuille pharmaceutique de Sanofi inclut des produits majeurs ainsi qu'une large gamme de médicaments de prescription, de médicaments génériques et de produits de santé grand public. Ce secteur intègre également toutes les entreprises associées dont l'activité est liée à la pharmacie, en particulier les entités détenues majoritairement par Bristol-Myers Squibb (BMS).

Le secteur Vaccins est une activité entièrement dédiée aux vaccins qui intègre la recherche, le développement, la production et la commercialisation de ses produits. Ce secteur inclut la coentreprise Sanofi Pasteur MSD en Europe.

Le secteur Santé Animale comprend les activités de recherche, développement, production et commercialisation de Merial. Merial propose une gamme complète de médicaments et de vaccins destinés à un grand nombre d'espèces animales.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

Résultats sectoriels

Le résultat sectoriel du Groupe Sanofi est le « Résultat opérationnel des activités ». Ce résultat sectoriel (conforme à IFRS 8), est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer la performance des opérationnels et allouer les ressources. Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au résultat opérationnel après prise en compte des éléments suivants :

- retraitements des montants figurant sur les lignes *Ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles, Coûts de restructuration et Autres gains et pertes, litiges* ;
- extourne des amortissements et des dépréciations des actifs incorporels (hors logiciels) ;
- ajout de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ;
- déduction de la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ;
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (principalement l'impact de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence) ;
- et extourne des coûts de restructuration relatifs aux sociétés mises en équivalence.

⁽¹⁾ Voir définition en annexe à la section F.

Sanofi estime que la compréhension par les investisseurs de la performance opérationnelle du Groupe est facilitée par la présentation du « Résultat net des activités⁽¹⁾ ». Cet indicateur est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » auquel s'ajoutent les charges et produits financiers ainsi que les charges d'impôts correspondantes.

Le résultat net des activités au 1^{er} semestre 2012 atteint 4 386 millions d'euros, en hausse de 1,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2011 (4 320 millions d'euros). Il représente 25,2 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2012 contre 26,8 % au 1^{er} semestre 2011.

⁽¹⁾ Voir définition en annexe à la section F.

Les résultats sectoriels pour les premiers semestres des années 2012 et 2011, et pour l'année 2011, sont présentés ci-dessous.

Résultat net des activités du 1^{er} semestre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	Total
Chiffre d'affaires	14 827	1 400	1 154	—	17 381
Autres revenus	645	10	18	—	673
Coût des ventes	(4 431)	(566)	(346)	—	(5 343)
Frais de recherche et de développement	(2 051)	(284)	(80)	—	(2 415)
Frais commerciaux et généraux	(3 763)	(288)	(358)	(1)	(4 410)
Autres produits et charges d'exploitation	(21)	(1)	1	16	(5)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	425	(6)	—	—	419
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(104)	—	—	—	(104)
Résultat opérationnel des activités	5 527	265	389	15	6 196
Produits et charges financiers					(227)
Charges d'impôts					(1 583)
Résultat net des activités					4 386

Résultat net des activités du 1^{er} semestre 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	Total
Chiffre d'affaires	13 730	1 308	1 090	—	16 128
Autres revenus	816	10	9	—	835
Coût des ventes	(4 073)	(550)	(327)	—	(4 950)
Frais de recherche et de développement	(1 963)	(264)	(70)	—	(2 297)
Frais commerciaux et généraux	(3 614)	(264)	(322)	(1)	(4 201)
Autres produits et charges d'exploitation	42	(1)	(7)	(11)	23
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	559	(2)	—	13	570
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(136)	—	—	—	(136)
Résultat opérationnel des activités	5 361	237	373	1	5 972
Produits et charges financiers					(178)
Charges d'impôts					(1 474)
Résultat net des activités					4 320

Résultat net des activités de l'exercice 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Autres	Total
Chiffre d'affaires	27 890	3 469	2 030	—	33 389
Autres revenus	1 622	25	22	—	1 669
Coût des ventes	(8 368)	(1 404)	(654)	—	(10 426)
Frais de recherche et de développement	(4 101)	(564)	(146)	—	(4 811)
Frais commerciaux et généraux	(7 376)	(542)	(617)	(1)	(8 536)
Autres produits et charges d'exploitation	(13)	—	(7)	24	4
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 088	1	—	13	1 102
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(246)	—	(1)	—	(247)
Résultat opérationnel des activités	10 496	985	627	36	12 144
Produits et charges financiers					(412)
Charges d'impôts					(2 937)
Résultat net des activités					8 795

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le « Résultat net des activités » et le *Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi* :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)
Résultat net des activités	4 386	4 320	8 795
(i) Amortissement des incorporels	(1 675)	(1 701)	(3 314)
(ii) Dépréciation des incorporels	(40)	(69)	(142)
(iii) Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(106)	(66)	15
(iv) Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks ⁽¹⁾	(17)	(264)	(476)
(v) Coûts de restructuration	(250)	(467)	(1 314)
(vi) Autres gains et pertes, litiges	—	(517)	(327)
(vii) Effet d'impôts :	714	1 002	1 905
- liés aux amortissements des incorporels	615	559	1 178
- liés aux dépréciations des incorporels	14	20	37
- liés aux ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	3	5	34
- liés aux charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	5	78	143
- liés aux coûts de restructuration	77	150	399
- liés aux autres gains et pertes, litiges	—	190	114
(iv) / (viii) Autres éléments d'impôts	—	—	577
(ix) Quote-part revenant aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus	1	—	6
(iv) / (v) Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	(15)	(14)	(32)
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 998	2 224	5 693

⁽¹⁾ Cette ligne correspond à l'impact de l'écoulement des stocks réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le Groupe présente également un bénéfice net des activités par action (BNPA des activités). Ce dernier est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Le BNPA des activités s'établit à 3,32 euros au 1^{er} semestre 2012 contre 3,30 euros au 1^{er} semestre 2011, en hausse de 0,6 %, sur la base d'un nombre moyen d'actions de 1 319,3 millions au 1^{er} semestre 2012 contre 1 308,6 millions au 1^{er} semestre 2011.

Résultat opérationnel de l'activité Pharmacie aux premiers semestres 2012 et 2011

(en millions d'euros)	30 juin 2012	en % des ventes	30 juin 2011	en % des ventes	Évolution 2012/2011
Chiffre d'affaires	14 827	100,0 %	13 730	100,0 %	+8,0 %
Autres revenus	645	4,4 %	816	5,9 %	-21,0 %
Coût des ventes	(4 431)	(29,9 %)	(4 073)	(29,7 %)	+8,8 %
Marge brute	11 041	74,5 %	10 473	76,3 %	+5,4 %
Frais de recherche et développement	(2 051)	(13,8 %)	(1 963)	(14,3 %)	+4,5 %
Frais commerciaux et généraux	(3 763)	(25,4 %)	(3 614)	(26,3 %)	+4,1 %
Autres produits et charges d'exploitation	(21)		42		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	425		559		
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(104)		(136)		
Résultat opérationnel de l'activité	5 527	37,3 %	5 361	39,0 %	+3,1 %

Résultat opérationnel de l'activité Vaccins aux premiers semestres 2012 et 2011

(en millions d'euros)	30 juin 2012	en % des ventes	30 juin 2011	en % des ventes	Évolution 2012/2011
Chiffre d'affaires	1 400	100,0 %	1 308	100,0 %	+7,0 %
Autres revenus	10	0,7 %	10	0,8 %	0,0 %
Coût des ventes	(566)	(40,4 %)	(550)	(42,0 %)	+2,9 %
Marge brute	844	60,3 %	768	58,7 %	+9,9 %
Frais de recherche et développement	(284)	(20,3 %)	(264)	(20,2 %)	+7,6 %
Frais commerciaux et généraux	(288)	(20,6 %)	(264)	(20,2 %)	+9,1 %
Autres produits et charges d'exploitation	(1)		(1)		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(6)		(2)		
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	—		—		
Résultat opérationnel de l'activité	265	18,9 %	237	18,1 %	+11,8 %

Résultat opérationnel de l'activité Santé Animale aux premiers semestres 2012 et 2011

(en millions d'euros)	30 juin 2012	en % des ventes	30 juin 2011	en % des ventes	Évolution 2012/2011
Chiffre d'affaires	1 154	100,0 %	1 090	100,0 %	+5,9 %
Autres revenus	18	1,6 %	9	0,8 %	+100,0 %
Coût des ventes	(346)	(30,0 %)	(327)	(30,0 %)	+5,8 %
Marge brute	826	71,6 %	772	70,8 %	+7,0 %
Frais de recherche et développement	(80)	(6,9 %)	(70)	(6,4 %)	+14,3 %
Frais commerciaux et généraux	(358)	(31,0 %)	(322)	(29,5 %)	+11,2 %
Autres produits et charges d'exploitation	1		(7)		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	—		—		
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	—		—		
Résultat opérationnel de l'activité	389	33,7 %	373	34,2 %	+4,3 %

C.3. ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2012

C.3.1. Chiffre d'affaires

Au 1^{er} semestre 2012, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 17 381 millions d'euros, en croissance de 7,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2011. L'effet des variations monétaires est favorable de 4,2 points et reflète principalement l'appréciation du dollar US, du yen et du yuan contre l'euro. À changes constants⁽¹⁾ et compte tenu de l'impact des variations de périmètre (principalement la consolidation de Genzyme à compter d'avril 2011), le chiffre d'affaires est en hausse de 3,6 %.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires à changes constants⁽¹⁾ pour le 1^{er} semestre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	Évolution
Chiffre d'affaires publié	17 381	16 128	+7,8 %
Impact des variations de taux de change	(673)		
Chiffre d'affaires à changes constants	16 708	16 128	+3,6 %

C.3.1.1. Chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires de Sanofi est constitué du chiffre d'affaires des activités Pharmacie, Vaccins Humains (Vaccins) et Santé Animale.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Pharmacie	14 827	13 730	+8,0 %	+4,0 %
Vaccins	1 400	1 308	+7,0 %	+1,5 %
Santé Animale	1 154	1 090	+5,9 %	+1,2 %
Total	17 381	16 128	+7,8 %	+3,6 %

⁽¹⁾ Voir définition en annexe à la section F.

→ Activité Pharmacie

Au 1^{er} semestre 2012, le chiffre d'affaires de l'activité **Pharmacie** atteint 14 827 millions d'euros, en hausse de 8,0 % à données publiées et de 4,0 % à changes constants, reflétant d'une part l'impact positif de la consolidation de Genzyme à compter d'avril 2011 et la performance des plateformes de croissance, et d'autre part les impacts négatifs de la concurrence générique (principalement Lovenox[®], Xatral[®] et Taxotere[®] aux États-Unis ; et Taxotere[®], Plavix[®] et Aprovel[®] en Europe de l'Ouest), de la fin de l'accord de co-promotion avec Teva sur Copaxone[®], de la cession de l'activité Dermik en juillet 2011, et des mesures d'austérité dans l'Union européenne.

A périmètre et changes constants, c'est-à-dire essentiellement en incluant les ventes non consolidées de Genzyme au 1^{er} trimestre 2011 et en excluant les ventes de Copaxone[®] au 1^{er} semestre 2011, le chiffre d'affaires de l'activité Pharmacie au 1^{er} semestre 2012 est en baisse de 0,9 %.

(en millions d'euros)	Indications	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Lantus [®]	Diabète	2 346	1 894	+23,9 %	+16,8 %
Apidra [®]	Diabète	108	102	+5,9 %	+2,0 %
Amaryl [®]	Diabète	213	217	-1,8 %	-6,5 %
Insuman [®]	Diabète	65	64	+1,6 %	+3,1 %
Autres produits diabète	Diabète	15	4	+275,0 %	+275,0 %
Total Diabète		2 747	2 281	+20,4 %	+14,0 %
Eloxatine [®]	Cancer colorectal	759	436	+74,1 %	+61,9 %
Taxotere [®]	Cancers du sein, du poumon, de la prostate, de l'estomac, de la tête et du cou	309	586	-47,3 %	-50,0 %
Jevtana [®]	Cancer de la prostate	119	96	+24,0 %	+18,8 %
Autres produits oncologie ⁽¹⁾		305	159	—	—
Total Oncologie		1 492	1 277	+16,8 %	+9,9 %
Lovenox [®]	Thrombose	1 015	1 119	-9,3 %	-10,7 %
Plavix [®]	Athérombose	1 058	994	+6,4 %	-0,6 %
Aprovel [®]	Hypertension	641	663	-3,3 %	-5,9 %
Allegra [®]	Rhinites allergiques, urticaire	308	335	-8,1 %	-14,0 %
Stilnox [®] / Ambien [®] / Myslee [®]	Troubles du sommeil	254	232	+9,5 %	+1,7 %
Copaxone [®]	Sclérose multiple	24	233	-89,7 %	-90,1 %
Dépakine [®]	Épilepsie	202	196	+3,1 %	+1,5 %
Tritace [®]	Hypertension	180	194	-7,2 %	-6,7 %
Multaq [®]	Fibrillation auriculaire	127	131	-3,1 %	-9,2 %
Xatral [®]	Hypertrophie bénigne de la prostate	69	129	-46,5 %	-48,1 %
Actonel [®]	Ostéoporose, maladie de Paget	72	91	-20,9 %	-23,1 %
Nasacort [®]	Rhinites allergiques	38	74	-48,6 %	-50,0 %
Renagel [®] / Renvela [®] (¹⁾)	Hyperphosphorémie	312	137	—	—
SynVisc [®] / SynVisc One [®] (¹⁾)	Arthrose	184	89	—	—
Cerezyme [®] (¹⁾)	Maladie de Gaucher	299	166	—	—
Myozyme [®] / Lumizyme [®] (¹⁾)	Maladie de Pompe	225	99	—	—
Fabrazyme [®] (¹⁾)	Maladie de Fabry	121	30	—	—
Autres produits Maladies rares ⁽¹⁾		189	79	—	—
Total Nouveau Genzyme⁽¹⁾		834	374	—	—
Autres produits de prescription		2 820	2 977	-5,3 %	-7,4 %
Santé grand public		1 543	1 356	+13,8 %	+11,4 %
Génériques		907	848	+7,0 %	+7,2 %
Total activité Pharmacie		14 827	13 730	+8,0 %	+4,0 %

(1) En 2011 le chiffre d'affaires des produits Genzyme a été comptabilisé à compter de la date d'acquisition (avril 2011).

Division Diabète

Le chiffre d'affaires de la division **Diabète** s'inscrit à 2 747 millions d'euros, en hausse de 14,0 % à changes constants, et bénéficiant de la croissance à deux chiffres de Lantus®.

Lantus®, analogue de l'insuline humaine à action prolongée, affiche au 1^{er} semestre une progression de 16,8 % (à changes constants) à 2 346 millions d'euros, qui témoigne d'une bonne croissance aux États-Unis (+18,0 % à changes constants), au Japon (+20,3 % à changes constants) et d'une solide performance dans les Marchés Émergents (+26,0 % à changes constants), notamment en Chine (+47,7 % à changes constants), en Russie (+22,5 % à changes constants) et en Amérique latine (+32,2 % à changes constants). En Europe de l'Ouest la croissance est plus modérée (+4,7 % à changes constants).

Le chiffre d'affaires d'**Apidra**®, analogue de l'insuline humaine à action rapide, atteint 108 millions d'euros au 1^{er} semestre, en hausse de 2,0 % à changes constants et soutenu par la performance des Marchés Émergents (+14,3 % à changes constants). L'approvisionnement des cartouches 3ml d'Apidra® s'est amélioré comme attendu au 2^{ème} trimestre 2012.

Amaryl® affiche un repli de son chiffre d'affaires de 6,5 % à changes constants à 213 millions d'euros, essentiellement lié à la concurrence générique au Japon (-29,2 % à changes constants, à 65 millions d'euros), et ce malgré une croissance de 10,5 % à changes constants dans les Marchés Émergents.

Activité Oncologie

L'activité **Oncologie** réalise un chiffre d'affaires de 1 492 millions d'euros, en augmentation de 9,9 % à changes constants, principalement liée à la forte performance d'Eloxatine® aux États-Unis.

Eloxatine® enregistre au 1^{er} semestre un fort rebond de son chiffre d'affaires de 61,9 % à changes constants à 759 millions d'euros, reflétant la reprise des ventes aux États-Unis (634 millions d'euros, contre 301 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011), liée à une décision de justice qui interdit aux fabricants de génériques aux États-Unis de commercialiser leurs génériques d'oxaliplatine non autorisés jusqu'au 9 août 2012.

Taxotere® affiche un chiffre d'affaires en recul de 50,0 % à changes constants, à 309 millions d'euros. Le produit fait face à la concurrence de génériques en Europe de l'Ouest (-74,4 % à changes constants, à 32 millions d'euros) et aux États-Unis (-83,2 % à changes constants, à 37 millions d'euros).

Jevtana® enregistre un chiffre d'affaires de 119 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2012, en progression de 18,8 % à changes constants, soutenu par les lancements du produit dans les différents pays d'Europe de l'Ouest où les ventes ont quadruplé à 44 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes reculent de 32,1 % à changes constants, à 60 millions d'euros.

Autres produits pharmaceutiques

Lovenox® enregistre une baisse de son chiffre d'affaires au 1^{er} semestre de 10,7 % à changes constants à 1 015 millions d'euros, du fait de la concurrence générique aux États-Unis où les ventes reculent de 49,2 % (à changes constants) à 209 millions d'euros. Les ventes générées en dehors des États-Unis représentent 79,4 % du total du chiffre d'affaires mondial et affichent une hausse de 9,2 % à changes constants à 806 millions d'euros, soutenue par les Marchés Émergents (+15,3 % à changes constants à 312 millions d'euros) et l'Europe de l'Ouest (+5,5 % à changes constants à 444 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de **Renagel**® / **Renvela**® est en croissance de 9,7 % à périmètre et changes constants (en tenant compte du chiffre d'affaires non consolidé du 1^{er} trimestre 2011), à 312 millions d'euros, soutenu par la bonne performance du produit aux États-Unis (+20,9 % à périmètre et changes constants).

Synvisc® / Synvisc One® enregistre une progression de ses ventes de 8,9 % à périmètre et changes constants (en tenant compte du chiffre d'affaires non consolidé du 1^{er} trimestre 2011), à 184 millions d'euros, principalement liée à la franchise Synvisc One® aux États-Unis (153 millions d'euros, en croissance de 14,8 % à périmètre et changes constants).

Le chiffre d'affaires de la gamme **Ambien®** progresse de 1,7 % à changes constants, à 254 millions d'euros, reflétant à la fois la concurrence des génériques d'Ambien® CR aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, et la performance au Japon de Myslee®, dont le chiffre d'affaires est en croissance de 5,6 % à changes constants, à 151 millions d'euros.

Allegra® enregistre un recul de son chiffre d'affaires sous ordonnance (-14,0 % à changes constants) à 308 millions d'euros, affecté par une saison pollinique faible au Japon (-19,6 % à changes constants, à 241 millions d'euros). En juillet 2012, Sanofi a signé des accords transactionnels au Japon avec des fabricants de génériques concernant Allegra® ; Sanofi n'escompte pas d'entrée de génériques sur ce marché avant mars 2014.

Le chiffre d'affaires de **Multaq®** recule de 9,2 % à changes constants à 127 millions d'euros, sous l'effet de la révision de son indication au second semestre 2011.

Le chiffre d'affaires consolidé de **Copaxone®** s'établit à 24 millions d'euros contre 233 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, en baisse de 90,1 % (à changes constants), reflétant la fin de l'accord de co-promotion avec Teva au 1^{er} trimestre 2012 dans tous les pays.

Activité « Nouveau Genzyme »

L'activité « **Nouveau Genzyme** » regroupe les produits traitant les maladies rares et les futurs produits pour le traitement de la sclérose en plaques (Aubagio® et Lemtrada™).

Le chiffre d'affaires de Genzyme ayant été consolidé à partir de la date d'acquisition (début avril 2011), le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Nouveau Genzyme au 1^{er} semestre 2011 ne comprend pas les ventes du 1^{er} trimestre 2011. À périmètre et changes constants, c'est-à-dire en incluant le chiffre d'affaires non consolidé du 1^{er} trimestre 2011, le chiffre d'affaires de l'activité Nouveau Genzyme au 1^{er} semestre 2012 a progressé de 11,3 % à 834 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Indications	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (3 mois) ⁽¹⁾	Évolution à périmètre et changes constants
Cerezyme® ⁽¹⁾	Maladie de Gaucher	299	166	-4,6 %
Myozyme® / Lumizyme® ⁽¹⁾	Maladie de Pompe	225	99	+13,0 %
Fabrazyme® ⁽¹⁾	Maladie de Fabry	121	30	+86,7 %
Autres produits Maladies rares ⁽¹⁾		189	79	+11,2 %
Total Nouveau Genzyme⁽¹⁾		834	374	+11,3 %

⁽¹⁾ En 2011 le chiffre d'affaires des produits Genzyme a été comptabilisé à compter de la date d'acquisition (avril 2011).

Cerezyme® enregistre un chiffre d'affaires en baisse de 4,6 % à périmètre et changes constants, à 299 millions d'euros (-9,4 % en Europe de l'Ouest, à 106 millions d'euros et -7,6 % aux États-Unis, à 79 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de **Myozyme® / Lumizyme®** est en hausse de 13,0 % à périmètre et changes constants, à 225 millions d'euros (+9,7 % en Europe de l'Ouest, à 125 millions d'euros et +17,4 % aux États-Unis, à 58 millions d'euros).

Fabrazyme® enregistre un chiffre d'affaires en forte hausse de 86,7 % à périmètre et changes constants, à 121 millions d'euros. Cette hausse s'explique principalement par la reprise de la production dans la nouvelle usine de Framingham aux États-Unis en mars 2012.

Activité Santé grand public

L'activité **Santé grand public** au 1^{er} semestre est en croissance de 11,4 % à changes constants, à 1 543 millions d'euros, soutenue par une croissance organique et l'impact des acquisitions de 2011 (principalement BMP Sunstone en Chine et l'activité de produits nutraceutiques d'Universal Medicare en Inde). Sur les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires progresse de 24,3 % à changes constants, à 724 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes sont stables (+0,3 % à changes constants, à 340 millions d'euros) par comparaison au 1^{er} semestre 2011 au cours duquel les distributeurs avaient constitué leurs stocks du produit en vente libre Allegra[®] OTC, lancé en mars 2011.

Activité Génériques

L'activité **Génériques** affiche au 1^{er} semestre un chiffre d'affaires de 907 millions d'euros, en progression de 7,2 % à changes constants. L'activité bénéficie de la croissance organique des ventes aux États-Unis (+98,5 % à changes constants à 141 millions d'euros) où Sanofi a lancé ses propres génériques autorisés de Lovenox[®] et d'Aprovel[®]. Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires est stable (+1,3 % à changes constants) à 529 millions d'euros, pénalisé par la baisse des ventes en Europe de l'Est.



Le chiffre d'affaires des autres produits de prescription atteint 2 820 millions d'euros, en baisse de 7,4 % à changes constants (ou 4,4 % à périmètre et changes constants).

Les chiffres d'affaires de **Plavix[®]** et **Aprovel[®]/CoAprovel[®]** sont commentés à la section « C.3.1.3. Présence mondiale de Plavix[®] et Aprovel[®] » ci-dessous.

Chiffre d'affaires de l'activité Pharmacie au 1^{er} semestre 2012 par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest ⁽¹⁾	Évolution à changes constants	États-Unis	Évolution à changes constants	Marchés Émergents ⁽²⁾	Évolution à changes constants	Autres pays ⁽³⁾	Évolution à changes constants
Lantus [®]	383	+4,7 %	1 444	+18,0 %	379	+26,0 %	140	+20,6 %
Apidra [®]	40	+2,6 %	32	-12,1 %	24	+14,3 %	12	+22,2 %
Amaryl [®]	16	-5,9 %	2	—	130	+10,5 %	65	-29,8 %
Insuman [®]	48	-4,0 %	—	—	17	+21,4 %	—	—
Autres produits diabète	13	+225,0 %	2	—	—	—	—	—
Total Diabète	500	+5,1 %	1 480	+17,2 %	550	+21,3 %	217	+0,5 %
Eloxatine [®]	9	-62,5 %	634	+95,0 %	81	-2,5 %	35	+3,1 %
Taxotere [®]	32	-74,4 %	37	-83,2 %	147	-7,7 %	93	-19,4 %
Jevtana [®]	44	+290,9 %	60	-32,1 %	15	+275,0 %	—	—
Autres produits oncologie ⁽⁴⁾	73	—	169	—	43	—	20	—
Total Oncologie	158	-23,2 %	900	+24,6 %	286	+6,1 %	148	-4,9 %
Lovenox [®]	444	+5,5 %	209	-49,2 %	312	+15,3 %	50	+6,8 %
Plavix [®]	180	-18,3 %	72*	-32,7 %	393	+6,1 %	413	+14,5 %
Aprovel [®]	339	-14,7 %	26*	+13,0 %	204	+2,7 %	72	+19,3 %
Allegra [®]	7	-12,5 %	(1)	-120,0 %	61	+27,1 %	241	-19,3 %
Stilnox [®] / Ambien [®] / Myslee [®]	24	-11,1 %	40	-14,0 %	36	+19,4 %	154	+5,3 %
Copaxone [®]	19	-91,4 %	—	—	—	—	5	-63,6 %
Dépakine [®]	71	-2,8 %	—	—	123	+5,2 %	8	-12,5 %
Tritace [®]	80	-9,1 %	—	—	93	0,0 %	7	-45,5 %
Multaq [®]	23	-32,4 %	99	+1,1 %	4	+33,3 %	1	-100,0 %
Xatral [®]	25	-19,4 %	12	-83,1 %	30	-6,3 %	2	—
Actonel [®]	18	-40,0 %	—	—	36	-14,3 %	18	-15,8 %
Nasacort [®]	11	-26,7 %	11	-77,8 %	14	+16,7 %	2	—
Renagel [®] / Renvela [®] ⁽⁴⁾	66	—	213	—	21	—	12	—
SynVisc [®] / SynVisc One [®] ⁽⁴⁾	10	—	153	—	11	—	10	—
Cerezyme [®] ⁽⁴⁾	106	—	79	—	84	—	30	—
Myozyme [®] / Lumizyme [®] ⁽⁴⁾	125	—	58	—	26	—	16	—
Fabrazyme [®] ⁽⁴⁾	21	—	62	—	18	—	20	—
Autres produits Maladies rares ⁽⁴⁾	46	—	61	—	38	—	44	—
Total Nouveau Genzyme⁽⁴⁾	298	—	260	—	166	—	110	—
Autres produits de prescription	1 132	-10,0 %	285	-11,4 %	1 034	-0,7 %	369	-13,5 %
Santé grand public	355	+3,2 %	340	+0,3 %	724	+24,3 %	124	0,0 %
Généériques	224	-2,2 %	141	+98,5 %	529	+1,3 %	13	-33,3 %
Total activité Pharmacie	3 984	-6,7 %	4 240	+11,2 %	4 627	+10,8 %	1 976	-0,7 %

(1) France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Malte, Belgique, Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Suède, Irlande, Finlande, Norvège, Islande, Danemark.

(2) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

(3) Japon, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande.

(4) En 2011 le chiffre d'affaires des produits Genzyme a été comptabilisé à compter de la date d'acquisition (avril 2011).

* Ventes de principe actif à l'entité majoritairement détenue par BMS aux États-Unis.

→ Activité Vaccins Humains (Vaccins)

Au 1^{er} semestre 2012, le chiffre d'affaires de l'activité **Vaccins** atteint 1 400 millions d'euros, en hausse de 1,5 % à changes constants et de 7,0 % à données publiées. La croissance est pénalisée par une limitation temporaire des commandes de Pentacel[®] aux États-Unis.

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (6 mois)	30 juin 2011 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (dont Pentacel [®] et Pentaxim [®])	518	494	+4,9 %	-0,4 %
Vaccins Antigrippaux (dont Vaxigrip [®] et Fluzone [®])	169	158	+7,0 %	+5,7 %
• Dont grippe saisonnière	167	158	+5,7 %	+4,4 %
• Dont grippe pandémique	2	—	—	—
Vaccins Méningite/Pneumonie (dont Menactra [®])	202	183	+10,4 %	+2,7 %
Vaccins Rappels Adultes (dont Adacel [®])	233	206	+13,1 %	+5,3 %
Vaccins Voyageurs et autres Maladies Endémiques	177	171	+3,5 %	0,0 %
Autres Vaccins	101	96	+5,2 %	-3,1 %
Total activité Vaccins	1 400	1 308	+7,0 %	+1,5 %

Les **Vaccins Polio/Coqueluche/Hib** affichent un chiffre d'affaires stable (-0,4 % à changes constants) à 518 millions d'euros, reflétant à la fois un recul aux États-Unis (-7,2 % à changes constants, à 210 millions d'euros) en raison d'une limitation temporaire des commandes de Pentacel[®] liée à un retard dans la production de Sanofi Pasteur, et la performance de l'Europe de l'Ouest (+52,9 % à changes constants, à 26 millions d'euros) et des Autres pays (+5,7 % à changes constants, à 62 millions d'euros). Dans les pays Émergents, le chiffre d'affaires est stable à 220 millions d'euros (+0,5 % à changes constants).

Le chiffre d'affaires des **Vaccins Antigrippaux** est en hausse de 5,7 % (à changes constants) à 169 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012. Il est essentiellement réalisé dans les Marchés Émergents (150 millions d'euros), soutenu par une performance record des vaccins contre la grippe saisonnière dans l'hémisphère sud.

Les **Vaccins Méningite/Pneumonie** enregistrent un chiffre d'affaires de 202 millions d'euros, en hausse de 2,7 % à changes constants, portés par les Marchés Émergents (+27,7 % à changes constants, à 62 millions d'euros). Menactra[®] réalise un chiffre d'affaires de 167 millions d'euros, en croissance de 10,5 % à changes constants.

Le chiffre d'affaires des **Vaccins Rappels Adultes** est en hausse de 5,3 % à changes constants à 233 millions d'euros, reflétant la forte performance d'Adacel[®] (160 millions d'euros, en croissance de 11,8 % à changes constants), principalement aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires des **Vaccins Voyageurs et autres Maladies Endémiques** est stable à 177 millions d'euros.

Les ventes (non consolidées) de Sanofi Pasteur MSD, la joint-venture avec Merck & Co., Inc. en Europe, atteignent 332 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, en progression de 7,7 % (à données publiées), tirée par la franchise Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques (+26,1 % à données publiées, à 82 millions d'euros). Les ventes de **Gardasil[®]**, vaccin pour la prévention des infections par papillomavirus responsables du cancer du col de l'utérus sont en légère baisse (-2,0 % à données publiées, à 87 millions d'euros).

Chiffre d'affaires de l'activité Vaccins au 1^{er} semestre 2012 par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest ⁽¹⁾	Évolution à changes constants	États-Unis	Évolution à changes constants	Marchés Émergents ⁽²⁾	Évolution à changes constants	Autres pays ⁽³⁾	Évolution à changes constants
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (dont Pentacel [®] et Pentaxim [®])	26	+52,9 %	210	-7,2 %	220	+0,5 %	62	+5,7 %
Vaccins Antigrippaux (dont Vaxigrip [®] et Fluzone [®])	—	—	6	—	150	+1,4 %	13	+9,1 %
Vaccins Méningite/Pneumonie (dont Menactra [®])	2	+100,0 %	136	-5,4 %	62	+27,7 %	2	-40,0 %
Vaccins Rappels Adultes (dont Adacel [®])	34	-19,0 %	166	+6,3 %	22	+83,3 %	11	0,0 %
Vaccins Voyageurs et autres Maladies Endémiques	12	+9,1 %	53	+17,1 %	90	-8,2 %	22	0,0 %
Autres vaccins	5	-16,7 %	79	-2,6 %	9	+12,5 %	8	-16,7 %
Total activité Vaccins	79	+2,6 %	650	-0,3 %	553	+3,6 %	118	+0,9 %

(1) France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Malte, Belgique, Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Suède, Irlande, Finlande, Norvège, Islande, Danemark.

(2) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

(3) Japon, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande.

→ Activité Santé Animale

Le chiffre d'affaires de l'activité **Santé Animale** s'établit au 1^{er} semestre 2012 à 1 154 millions d'euros, en hausse de 1,2 % à changes constants (5,9 % à données publiées), porté notamment par la performance dans les Marchés Émergents (+8,6 % à changes constants).

(en millions d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Frontline [®] et autres produits fipronil	468	459	+2,0 %	-3,5 %
Vaccins	345	325	+6,2 %	+3,4 %
Avermectine	221	198	+11,6 %	+5,1 %
Autres produits Santé Animale	120	108	+11,1 %	+7,4 %
Total activité Santé Animale	1 154	1 090	+5,9 %	+1,2 %

Le chiffre d'affaires des produits pour animaux de compagnie est en hausse de 1,0 % à changes constants, à 784 millions d'euros. La légère baisse des ventes des produits de la gamme **Frontline[®]/fipronil** (-3,5 % à changes constants à 468 millions d'euros) s'explique par les achats importants des canaux de distribution de produits vétérinaires aux États-Unis au cours du 1^{er} semestre 2011.

Les ventes de produits pour les animaux de production affichent une croissance de 1,7 % à changes constants, à 370 millions d'euros. Elles intègrent la contribution de Newport Laboratories à compter d'avril 2012.

Chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale au 1^{er} semestre 2012 par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest ⁽¹⁾	Évolution à changes constants	États-Unis	Évolution à changes constants	Marchés Émergents ⁽²⁾	Évolution à changes constants	Autres pays ⁽³⁾	Évolution à changes constants
Frontline® et autres produits fipronil	138	-0,7 %	262	-5,5 %	43	+4,9 %	25	-12,0 %
Vaccins	88	-11,1 %	71	+10,0 %	176	+8,8 %	10	+33,3 %
Avermectine	30	-3,3 %	125	+9,4 %	28	+3,7 %	38	0,0 %
Autres produits Santé Animale	42	-2,3 %	47	+20,0 %	20	+23,5 %	11	-15,4 %
Total activité Santé Animale	298	-4,5 %	505	+2,0 %	267	+8,6 %	84	-3,8 %

(1) France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Malte, Belgique, Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Suède, Irlande, Finlande, Norvège, Islande, Danemark.

(2) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

(3) Japon, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande.

C.3.1.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Europe de l'Ouest ⁽¹⁾	4 361	4 631	-5,8 %	-6,4 %
États-Unis	5 395	4 580	+17,8 %	+8,8 %
Marchés Émergents ⁽²⁾	5 447	4 919	+10,7 %	+9,9 %
• Dont Europe de l'Est et Turquie	1 327	1 350	-1,7 %	+1,0 %
• Dont Asie (hors région Pacifique)	1 381	1 152	+19,9 %	+12,2 %
• Dont Amérique latine	1 675	1 481	+13,1 %	+14,2 %
• Dont Afrique	507	470	+7,9 %	+9,4 %
• Dont Moyen-Orient	494	418	+18,2 %	+15,6 %
Autres pays ⁽³⁾	2 178	1 998	+9,0 %	-0,7 %
• Dont Japon	1 529	1 368	+11,8 %	+0,9 %
Total	17 381	16 128	+7,8 %	+3,6 %

(1) France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Malte, Belgique, Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Suède, Irlande, Finlande, Norvège, Islande, Danemark.

(2) Monde hors États-Unis et Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

(3) Japon, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande.

Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires atteint 5 447 millions d'euros, en hausse de 9,9 % à changes constants (ou 7,7 % en intégrant Genzyme au 1^{er} trimestre 2011). En Chine, le chiffre d'affaires atteint 606 millions d'euros, en hausse de 22,4 % à changes constants, reflétant la forte performance de Plavix® et de Lantus®. Au Brésil, les ventes s'inscrivent à 780 millions d'euros, en hausse de 14,7 % à changes constants, soutenues par l'activité Santé Grand Public et la contribution de Genzyme. La Russie enregistre des ventes de 399 millions d'euros, en croissance de 8,1 % à changes constants.

Aux États-Unis, le chiffre d'affaires est en hausse de 8,8 % à changes constants (ou +1,0 % en intégrant Genzyme au 1^{er} trimestre 2011), à 5 395 millions d'euros, reflétant la forte performance de Lantus®, d'Eloxatine® et de l'activité Génériques (incluant le propre générique de Lovenox® de Sanofi) qui compense l'impact des génériques de Taxotere® et des génériques concurrents de Lovenox®.

L'Europe de l'Ouest enregistre une baisse de chiffre d'affaires de 6,4 % à changes constants, à 4 361 millions d'euros (ou -6,5 % en intégrant Genzyme au 1^{er} trimestre 2011, et en excluant Copaxone®), pénalisée par la concurrence des génériques de Taxotere® (-74,4 % à changes constants) et de Plavix® (-18,3 % à changes constants), et par l'impact des mesures d'austérité.

Dans les Autres pays, le chiffre d'affaires est stable (-0,7 % à changes constants). Au Japon, le chiffre d'affaires s'établit à 1 529 millions d'euros (+0,9 % à changes constants, ou -2,6 % en intégrant Genzyme au 1^{er} trimestre 2011), reflétant à la fois la forte performance de Plavix® (+15,7 % à changes constants, à 388 millions d'euros), l'impact de la baisse des prix bi-annuelle, et le recul des ventes d'Allegra® (-19,6 % à changes constants, à 241 millions d'euros).

C.3.1.3. Présence mondiale de Plavix® et Aprovel®

Deux des principaux produits du Groupe, Plavix® et Aprovel®, sont issus de la recherche de Sanofi et codéveloppés avec Bristol-Myers Squibb (BMS) dans le cadre d'une alliance. Les ventes (hors Japon) de ces deux produits sont réalisées soit par Sanofi soit par BMS conformément aux termes de l'alliance ⁽¹⁾.

Les ventes mondiales de ces deux produits sont un indicateur utile car elles permettent de mieux comprendre et d'analyser le compte de résultat du Groupe, sa rentabilité et les résultats de ses efforts de recherche et développement. Les ventes réalisées par BMS sur ces deux produits permettent de comprendre l'évolution de certaines lignes du compte de résultat de Sanofi, en particulier les lignes « Autres revenus », où sont comptabilisées les redevances perçues sur ces ventes, « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence », où est enregistrée la part attribuable aux Actionnaires de Sanofi du résultat réalisé par les entités de l'alliance sur le territoire géré par BMS et « Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants », où est enregistrée la part attribuable à BMS du résultat réalisé par les entités de l'alliance sur le territoire géré par Sanofi.

Ventes mondiales de Plavix® et Aprovel® au 30 juin 2012 et 2011 par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2012			30 juin 2011			Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
	Sanofi ⁽²⁾	BMS ⁽³⁾	Total	Sanofi ⁽²⁾	BMS ⁽³⁾	Total		
Plavix®/Iscover®⁽¹⁾								
Europe	231	14	245	278	24	302	-18,9 %	-18,6 %
États-Unis	—	1 780	1 780	—	2 415	2 415	-26,3 %	-30,4 %
Autres pays	774	63	837	639	145	784	+6,8 %	-2,4 %
Total	1 005	1 857	2 862	917	2 584	3 501	-18,3 %	-23,1 %

(en millions d'euros)	30 juin 2012			30 juin 2011			Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
	Sanofi ⁽⁵⁾	BMS ⁽³⁾	Total	Sanofi ⁽⁵⁾	BMS ⁽³⁾	Total		
Aprovel®/Avapro®/Karvea®/Avalide®⁽⁴⁾								
Europe	312	58	370	354	66	420	-11,9 %	-12,2 %
États-Unis	16	92	108	—	209	209	-48,3 %	-51,4 %
Autres pays	261	47	308	223	99	322	-4,3 %	-10,2 %
Total	589	197	786	577	374	951	-17,4 %	-20,2 %

(1) Plavix® est commercialisé sous les marques Plavix® et Iscover®.

(2) Chiffre d'affaires de Plavix® consolidé par Sanofi, incluant les ventes de génériques, et hors ventes à BMS (80 millions d'euros au 30 juin 2012 et 112 millions d'euros au 30 juin 2011).

(3) Devises converties par Sanofi selon la méthode décrite en note B.2. aux états financiers consolidés du document de référence 2011, page 192 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

(4) Aprovel® est commercialisé sous les marques Aprovel®, Avapro®, Karvea® et Avalide®.

(5) Chiffre d'affaires d'Aprovel® consolidé par Sanofi hors ventes à BMS (70 millions d'euros au 30 juin 2012 et 86 millions d'euros au 30 juin 2011).

Les ventes mondiales de Plavix®/Iscover® au 1^{er} semestre 2012 accusent une baisse de 23,1 % à change constants, à 2 862 millions d'euros, affecté par la concurrence des génériques aux États-Unis et en Europe. Aux États-Unis, où le produit a perdu son exclusivité le 17 mai 2012, les ventes (consolidées par BMS) affichent un recul de 30,4 % à changes constants, à 1 780 millions d'euros. En Europe, le chiffre d'affaire de Plavix® recule de 18,6 % (à changes constants) à 245 millions d'euros. Au Japon et en Chine, le succès du produit se poursuit avec un chiffre d'affaires atteignant respectivement 388 millions d'euros (+15,7 % à changes constants) et 184 millions d'euros (+24,4 % à changes constants).

(1) Voir note C.1 aux états financiers consolidés du document de référence 2011, page 209 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

Les ventes mondiales d'Aprovel®/Avapro®/Karvea®/Avalide® au 1^{er} semestre 2012 totalisent 786 millions d'euros, en baisse de 20,2 % à changes constants, reflétant notamment la perte d'exclusivité aux États-Unis le 30 mars 2012.

C.3.2. Autres revenus

Les autres revenus, composés essentiellement des redevances relatives aux accords de licences, et correspondant à des activités courantes du Groupe, s'élèvent à 673 millions d'euros contre 835 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, en baisse de 19,4 %.

Cette diminution est principalement liée aux revenus de licences au titre de l'alliance mondiale avec BMS sur Plavix® et Aprovel®, qui représentent 445 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 659 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011 (-32,5 % à données publiées), du fait de la perte d'exclusivité aux États-Unis d'Aprovel® et de Plavix® respectivement à partir du 30 mars et du 17 mai 2012.

C.3.3. Marge brute

La marge brute ressort à 12 694 millions d'euros au 30 juin 2012 (73,0 % du chiffre d'affaires) contre 11 749 millions d'euros au 30 juin 2011 (72,8 % du chiffre d'affaires), soit une hausse de 8,0 %, équivalente à une hausse de 0,2 point du taux de marge brute rapporté au chiffre d'affaires.

Le taux de marge brute de l'activité Pharmacie rapporté au chiffre d'affaires recule de 1,8 point à 74,5 %, reflétant à la fois la baisse des redevances perçues (-1,6 point) et l'évolution défavorable du ratio de coût des ventes (-0,2 point). Cette dernière évolution est principalement liée à un effet défavorable des générifications (principalement Taxotere® aux États-Unis), partiellement compensé par une amélioration de la productivité et une baisse du prix d'achat des héparines brutes.

Le taux de marge brute de l'activité Vaccins rapporté au chiffre d'affaires s'améliore de 1,6 point à 60,3 %.

Le taux de marge brute de l'activité Santé Animale rapporté au chiffre d'affaires s'améliore de 0,8 point à 71,6 %.

De plus la marge brute consolidée du Groupe est impactée au 1^{er} semestre 2012 par une charge de 17 millions d'euros (soit 0,1 point) résultant de l'écoulement au 1^{er} semestre 2012 des stocks acquis et réévalués à leur juste valeur dans le cadre de l'acquisition de Genzyme. Au 1^{er} semestre 2011, cette charge représentait 264 millions d'euros (soit 1,6 point).

C.3.4. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement (R&D) s'élèvent à 2 415 millions d'euros contre 2 297 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, et représentent 13,9 % du chiffre d'affaires contre 14,2 % au 1^{er} semestre 2011. Ils sont en augmentation de 118 millions d'euros, soit 5,1 % à données publiées. En intégrant les coûts de Genzyme du 1^{er} trimestre 2011, les frais de R&D sont en légère baisse (-0,5 %).

Dans l'activité Pharmacie, les frais de R&D sont en augmentation de 88 millions d'euros soit une hausse de 4,5 %. En intégrant les coûts de Genzyme du 1^{er} trimestre 2011, ces frais sont en recul de 43 millions d'euros soit 2,0 %, reflétant les effets de la poursuite des initiatives de transformation en cours et de la rationalisation du portefeuille de projets du Groupe.

Dans l'activité Vaccins, les frais de R&D sont en augmentation de 20 millions d'euros soit une hausse de 7,6 %, liée notamment aux études cliniques sur le vaccin contre la dengue et certaines études dans la grippe.

Dans l'activité Santé Animale, les frais de R&D augmentent de 10 millions d'euros (soit 14,3 %) par rapport au 1^{er} semestre 2011.

C.3.5. Frais commerciaux et généraux

Les frais commerciaux et généraux atteignent 4 410 millions d'euros contre 4 201 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, en hausse de 209 millions d'euros soit 5,0 % à données publiées. Ils représentent 25,4 % du chiffre d'affaires, contre 26,0 % au 1^{er} semestre 2011. En intégrant les coûts de Genzyme du 1^{er} trimestre 2011, ces frais sont en recul de 0,9 %.

L'activité Pharmacie génère une hausse de 149 millions d'euros, soit 4,1 %. En intégrant les coûts de Genzyme du 1^{er} trimestre 2011, les frais commerciaux et généraux de l'activité sont en recul de 102 millions d'euros soit 2,7 %, reflétant un strict contrôle des coûts en particulier dans les zones matures ainsi que l'effet des synergies provenant de l'intégration de Genzyme.

Dans l'activité Vaccins, les frais commerciaux et généraux augmentent de 24 millions d'euros, soit une hausse de 9,1 %, liée d'une part à l'évolution défavorable du dollar US contre l'euro et d'autre part à l'augmentation des dépenses promotionnelles pour les vaccins contre la grippe.

Dans l'activité Santé Animale, les frais commerciaux et généraux sont en hausse de 36 millions d'euros (+11,2 %), liée à l'évolution défavorable du dollar US contre l'euro et à l'augmentation des dépenses de promotion dans la franchise animaux de compagnie.

C.3.6. Autres produits et charges d'exploitation

Au 1^{er} semestre 2012, les autres produits d'exploitation atteignent 319 millions d'euros (contre 191 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et les autres charges d'exploitation s'élèvent à 324 millions d'euros (contre 168 millions d'euros au 30 juin 2011).

Le solde des autres produits et charges d'exploitation représente une charge nette de 5 millions d'euros au 30 juin 2012 contre un produit net de 23 millions d'euros au 30 juin 2011. Cette diminution de 28 millions d'euros s'explique essentiellement par une augmentation des provisions sur litiges en Amérique du Nord.

Cette ligne intègre également un résultat de change opérationnel négatif de 11 millions d'euros contre un résultat de change opérationnel positif de 13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

C.3.7. Amortissement des incorporels

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles ressort à 1 675 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 1 701 millions d'euros au 30 juin 2011. Cette diminution de 26 millions d'euros s'explique essentiellement par :

- en diminution, la baisse de la charge d'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'acquisition d'Aventis (770 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 1 059 millions d'euros au 30 juin 2011), liée à l'arrivée en fin de vie de produits confrontés à la concurrence des génériques ;
- en augmentation, les charges d'amortissement générées à partir du 2^{ème} trimestre 2011 par les actifs incorporels reconnus lors de l'acquisition de Genzyme (487 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 242 millions d'euros au 30 juin 2011).

C.3.8. Dépréciation des incorporels

Au 30 juin 2012, cette ligne enregistre une perte de valeur sur immobilisations incorporelles de 40 millions d'euros contre 69 millions d'euros au 30 juin 2011.

Au 1^{er} semestre 2012, les dépréciations concernent principalement l'arrêt de projets de recherche & développement.

Au 1^{er} semestre 2011, la perte de valeur concernait principalement des produits génériques de Zentiva, dont les prévisions commerciales avaient été ajustées à la baisse, et l'arrêt d'un projet développé en collaboration avec Metabolex dans le domaine du diabète.

C.3.9. Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles

Les ajustements de juste valeur de passifs reconnus lors des acquisitions, conformément à la norme comptable IFRS 3R, représentent une charge de 106 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 66 millions d'euros au 30 juin 2011.

Cette charge est essentiellement liée aux certificats de valeur conditionnelle (CVR) émis dans le cadre de l'acquisition de Genzyme, au complément de prix envers Bayer résultant de l'acquisition de Genzyme, et à un complément de prix éventuel dans le cadre de l'acquisition de TargeGen (voir la note B.12. aux comptes semestriels consolidés condensés).

C.3.10. Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration représentent une charge de 250 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 467 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011. Ils sont principalement liés au projet de transformation du Groupe initié en 2009.

Au 1^{er} semestre 2012, ces coûts concernent essentiellement des dépréciations d'immobilisations corporelles attachées à des sites de recherche & développement et des charges de personnel liées à des plans d'ajustement des effectifs des fonctions industrielles en Europe.

Au 1^{er} semestre 2011, ces coûts concernaient essentiellement les charges liées au personnel dans le cadre des plans visant à ajuster les effectifs des fonctions support, des forces commerciales et de la recherche & développement en Europe, ainsi que les charges de remédiation des sites industriels et l'accélération des amortissements d'immobilisations corporelles.

C.3.11. Autres gains et pertes, litiges

Cette ligne ne contient aucun élément au 1^{er} semestre 2012.

Au 1^{er} semestre 2011 cette ligne représentait une charge d'amortissement des actifs corporels et incorporels de Merial pour 517 millions d'euros, correspondant à un rattrapage des amortissements qui n'avaient pas été comptabilisés entre le 18 septembre 2009 et le 31 décembre 2010 du fait du classement de ces actifs en actifs destinés à être cédés ou échangés conformément à la norme comptable IFRS 5.

C.3.12. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ressort à 3 793 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2012 contre 2 454 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, en hausse de 54,6 %.

C.3.13. Charges et produits financiers

La charge financière nette est de 227 millions d'euros contre 178 millions d'euros au 30 juin 2011, soit une variation de 49 millions d'euros.

Les frais financiers directement liés à la dette financière nette (définie comme la somme de la dette financière court terme et long terme et des instruments dérivés de taux et de change dédiés, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) ont atteint 168 millions d'euros contre 136 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011. Cette augmentation est due à :

- la hausse modérée de la dette brute moyenne, dont le taux moyen de financement est stable, et qui génère au cours du 1^{er} semestre 2012 une charge financière en légère augmentation ;
- la baisse des produits financiers du Groupe, résultant de la baisse de la trésorerie moyenne détenue au cours du 1^{er} semestre 2012.

Par ailleurs, l'effet de désactualisation des provisions ressort à 44 millions d'euros (contre 40 millions d'euros au 30 juin 2011) et le gain de change financier net s'élève à 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre une perte de change financière nette de 10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

C.3.14. Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence

Le résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence s'élève à 3 566 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2012 contre 2 276 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, en augmentation de 56,7 %.

C.3.15. Charges d'impôts

Les charges d'impôts représentent 869 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 472 millions d'euros au 30 juin 2011.

Ce poste enregistre notamment les effets d'impôts liés aux amortissements des immobilisations incorporelles et des coûts de restructurations, respectivement 615 millions d'euros et 77 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 749 millions d'euros (y compris le rattrapage lié à Merial – voir la note C.3.11. ci-dessus) et 150 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, soit une augmentation globale de 207 millions d'euros de la charge d'impôt.

Le taux effectif d'imposition sur le résultat⁽¹⁾ ressort à 28,0 % contre 27,5 % au 1^{er} semestre 2011. La différence avec le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France (34 %) s'explique principalement par l'effet de la taxation à taux réduit des redevances en France.

C.3.16. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence est de 404 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 556 millions d'euros au 30 juin 2011. Ce poste intègre principalement la quote-part de profit après impôts provenant des territoires gérés par BMS dans le cadre de l'alliance sur Plavix[®] et Avapro[®], en recul de 23,9 % à 417 millions d'euros contre 548 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011. La baisse de cette quote-part est essentiellement liée à la baisse des ventes de Plavix[®] aux États-Unis (-26,3 % à données publiées) provoquée par la concurrence des génériques.

⁽¹⁾ Calculé sur le résultat opérationnel des activités avant quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants, diminué des produits et charges financiers.

C.3.17. Résultat net de l'ensemble consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 3 101 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 2 360 millions d'euros au 30 juin 2011.

C.3.18. Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants

La part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ressort à 103 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 136 millions d'euros au 30 juin 2011. Elle intègre principalement la quote-part de profit avant impôts, versée à BMS, qui provient des territoires gérés par Sanofi (92 millions d'euros contre 125 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) ; cette baisse est directement liée à la concurrence accrue des génériques du clopidogrel (principe actif du Plavix[®]) en Europe.

C.3.19. Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi

Le résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi s'élève à 2 998 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 2 224 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Le bénéfice net par action (BNPA) s'établit à 2,27 euros contre 1,70 euros au 1^{er} semestre 2011, en hausse de 33,5 %, sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation de 1 319,3 millions sur le 1^{er} semestre 2012 contre 1 308,6 millions sur le 1^{er} semestre 2011. Sur une base diluée, le BNPA s'établit à 2,26 euros contre 1,69 euros au 1^{er} semestre 2011.

C.3.20. Résultat net des activités⁽¹⁾

Le résultat net des activités s'élève à 4 386 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 4 320 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, affichant une hausse de 1,5%. Il représente 25,2 % du chiffre d'affaires, contre 26,8 % au 1^{er} semestre 2011.

Le BNPA des activités s'inscrit à 3,32 euros au 1^{er} semestre 2012 contre 3,30 euros au 1^{er} semestre 2011, en hausse de 0,6 %, sur la base du nombre moyen d'actions en circulation.

⁽¹⁾ Voir définition en annexe à la section F.

C.4. FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Tableau synthétique des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4 327	3 905
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(891)	(13 867)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 271)	9 939
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	18	(50)
Incidence liée à la trésorerie de Merial	—	146
Variation nette de la Trésorerie	183	73

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 4 327 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 3 905 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Au 30 juin 2012, la marge brute d'autofinancement atteint 5 096 millions d'euros contre 4 780 millions d'euros au 30 juin 2011, reflétant la contribution de Genzyme à partir du 2^{ème} trimestre 2011. Le besoin en fonds de roulement croît de 769 millions d'euros sur le semestre contre 875 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011. Cette amélioration est principalement liée à la baisse des redevances dues par BMS sur les ventes de clopidogrel aux États-Unis.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement représentent 891 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 13 867 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 786 millions d'euros (contre 832 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011); elles correspondent essentiellement aux investissements dans les sites industriels et de recherche (595 millions d'euros) ainsi qu'aux paiements contractuels relatifs à des droits incorporels (104 millions d'euros) liés à des accords de licences ou de collaboration.

Les investissements financiers s'élèvent au 1^{er} semestre 2012 à 179 millions d'euros, nets de la trésorerie acquise, dettes et engagements inclus. Ils portent principalement sur le rachat des titres de Pluromed et de Newport ainsi que sur des compléments de prix liés à l'acquisition de Genzyme. Au 1^{er} semestre 2011, les investissements financiers s'élevaient à 13 467 millions d'euros nets de la trésorerie acquise; ils étaient valorisés, dettes et engagements inclus, à 13 958 millions d'euros et concernaient principalement le rachat des titres de Genzyme (13 547 millions d'euros) et de BMP Sunstone.

Les produits de cession nets d'impôts (71 millions d'euros) sont principalement liés au 1^{er} semestre 2012 à la cession de marques (35 millions d'euros), principalement aux États-Unis et en France, et d'actifs financiers aux États-Unis (13 millions d'euros); au 1^{er} semestre 2011, les produits de cessions représentaient 71 millions d'euros, essentiellement liés à la cession d'actifs incorporels au Brésil (36 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un solde négatif de 3 271 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre un solde positif de 9 939 millions d'euros au 30 juin 2011. Au 1^{er} semestre 2012, ils intègrent notamment un recours au financement externe (variation nette des emprunts court et long terme) de 625 millions d'euros (contre 11 406 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011), et le versement du dividende Sanofi pour 3 487 millions d'euros (contre 1 372 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Ils incluent également l'acquisition de 8,0 millions d'actions propres pour 454 millions d'euros.

Après incidence de la variation des taux de change et incidence liée à la trésorerie de Merial, la variation nette de la trésorerie à l'actif du bilan au cours du 1^{er} semestre 2012 correspond à une augmentation de 183 millions d'euros contre une augmentation de 73 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

C.5. BILAN CONSOLIDÉ

Au 30 juin 2012, le total du bilan s'élève à 101 743 millions d'euros contre 100 668 millions d'euros au 31 décembre 2011, en hausse de 1 075 millions d'euros. Conformément à la norme IFRS 3 (Regroupement d'entreprises), Sanofi a modifié au cours de la période d'affectation du prix d'acquisition de Genzyme certains montants provisoires comptabilisés en 2011 (voir note B.1. aux comptes semestriels consolidés condensés).

La dette financière nette du Groupe s'établit à 11 347 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 10 859 millions d'euros au 31 décembre 2011. La dette financière nette est définie comme la somme de la dette financière (courante et non courante) et des instruments dérivés de taux et de change dédiés, diminuée du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le ratio de dette financière nette sur fonds propres est passé de 19,3 % à 20,1 %. L'endettement financier du Groupe au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011 est détaillé (par nature, par échéance, par taux d'intérêt et par devise) dans la note B.10. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Les financements en place au 30 juin 2012, au niveau de la société Sanofi qui centralise l'essentiel des opérations de financement du Groupe, ne sont pas subordonnés au respect de ratios financiers et ne comportent ni clause d'indexation des marges ni commission en fonction du *rating*.

Les autres principales évolutions du bilan sont résumées ci-dessous.

Le total des **capitaux propres** s'établit à 56 354 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 56 373 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette stabilité reflète principalement :

- en réduction, les distributions aux actionnaires (versement du dividende Sanofi au titre de l'exercice 2011 pour 3 487 millions d'euros) ;
- en augmentation, le résultat net de l'ensemble consolidé du 1^{er} semestre 2012 (3 101 millions d'euros) et la variation nette des écarts de conversion suite à la dépréciation de l'euro contre les autres devises (572 millions d'euros, essentiellement sur le dollar US) ;

Au 30 juin 2012, le Groupe détenait 4,1 millions de ses propres actions inscrites en diminution des capitaux propres, représentant 0,3 % du capital.

Les postes « **Écarts d'acquisition** » et « **Autres actifs incorporels** » (61 462 millions d'euros) ont diminué de 759 millions d'euros, variation qui s'explique principalement par :

- en augmentation, les impacts des acquisitions de sociétés (14 millions d'euros d'écarts d'acquisition, et 71 millions d'euros d'autres actifs incorporels), principalement Pluromed et Newport, ainsi que la revalorisation en euros des actifs libellés en devises (805 millions d'euros, principalement sur le dollar US) ;
- en réduction, les amortissements et dépréciations de la période (1 769 millions d'euros).

Les **provisions et autres passifs non courants** (11 175 millions d'euros) ont augmenté de 829 millions d'euros, essentiellement du fait de l'augmentation nette des provisions pour retraites et autres avantages à long terme (633 millions d'euros).

Les **impôts différés passifs nets** (2 430 millions d'euros) sont en diminution de 467 millions d'euros, principalement en raison des reprises d'impôts différés passifs liées à la revalorisation des immobilisations incorporelles acquises (629 millions d'euros).

Les **passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants**, courants et non courants (1 603 millions d'euros) ont augmenté de 47 millions d'euros avec la revalorisation au 1^{er} semestre 2012 de certificats de valeur conditionnelle (CVR) et d'un complément de prix envers Bayer, qui résultent de l'acquisition de Genzyme.

D • Principaux risques et incertitudes

Les facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé figurent dans le document de référence 2011 de Sanofi et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 mars 2012 sous le numéro D.12-0135. La nature de ces risques n'a pas connu d'évolution significative sur le premier semestre de l'exercice 2012. Ces risques sont susceptibles de survenir au second semestre de l'exercice 2012 ou durant les exercices ultérieurs.

E • Perspectives

Le Groupe anticipe pour l'ensemble de l'année 2012 une baisse par rapport à 2011 de 12 % à 15 % à taux de changes constants du bénéfice des activités⁽¹⁾ par action, sauf événements défavorables imprévus. Ces perspectives tiennent compte de la perte d'exclusivité de Plavix[®] et d'Avapro[®] aux États-Unis, de la performance des plateformes de croissance, de la contribution de Genzyme, du contrôle des coûts ainsi que de la concurrence des autres génériques.

Le bénéfice net des activités par action est défini comme le résultat net des activités⁽¹⁾ divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Pour l'ensemble de l'année 2011, le résultat net des activités s'élevait à 8 795 millions d'euros soit 6,65 euros par action.

Ces perspectives ont été élaborées selon des méthodes comptables conformes à celles suivies pour l'établissement des informations historiques du Groupe. Elles ont été établies sur la base d'hypothèses définies par la Société et ses filiales, notamment concernant les éléments suivants :

- l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt ;
- la croissance des marchés nationaux dans lesquels le Groupe est présent ;
- le niveau du remboursement des soins de santé, ainsi que les réformes portant sur la réglementation des prix et les autres mesures gouvernementales relatives à l'industrie pharmaceutique ;
- l'évolution de la concurrence en termes de produits innovants et en termes d'introduction de produits génériques;
- le respect des droits de propriété intellectuelle du Groupe ;
- l'avancement des programmes de recherche et développement ;
- l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution ;
- le nombre moyen d'actions en circulation.

Certaines de ces informations, hypothèses et estimations, émanent ou reposent, entièrement ou en partie, sur des appréciations et des décisions de la direction du Groupe Sanofi, qui pourraient évoluer ou être modifiées dans le futur.

⁽¹⁾ Voir définition en annexe à la section F.

Avertissement sur les prévisions et les informations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de la *Securities and Exchange Commission* (SEC), y compris ceux énumérés dans les rubriques « 3.1.10. Facteurs de risque »⁽¹⁾ et « Déclarations prospectives » du document de référence 2011 de Sanofi qui a été déposé auprès de l'AMF, ainsi que dans les rubriques « *Risk Factors* »⁽²⁾ et « *Cautionary Statement Regarding Forward-Looking Statements* » du rapport annuel 2011 sur *Form 20-F* de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Une mise à jour des litiges figure dans la note « B.15. Litiges et arbitrages » de l'information financière semestrielle consolidée au 30 juin 2012 et à la section « D. Principaux risques et incertitudes » en page 63 du rapport semestriel d'activité.

Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

⁽¹⁾ Voir pages 152 à 167 du document de référence 2011 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

⁽²⁾ Voir pages 4 à 18 de l'*Annual report on Form 20-F 2011* ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

F • Annexe – Définition des données financières

F.1. CHIFFRE D'AFFAIRES A PÉRIMÈTRE ET CHANGES CONSTANTS

F.1.1. Chiffre d'affaires à changes constants

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires « à changes constants », cela signifie que l'impact des variations de taux de change est exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires à changes constants pour le 1^{er} semestre 2012

(en millions d'euros)	30 juin 2012
Chiffre d'affaires publié du 1 ^{er} semestre 2012	17 381
Impact des variations de taux de change	(673)
Chiffre d'affaires à changes constants du 1 ^{er} semestre 2012	16 708

F.1.2. Chiffre d'affaires à périmètre constant

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires « à périmètre constant », cela signifie que l'effet des changements de périmètre est corrigé en retraitant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en ajoutant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ; cette portion des ventes est calculée sur la base des données historiques communiquées par le cédant ;
- de même, lorsqu'une entité ou des droits sur un produit sont cédés, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées ;
- et lors de changement de méthode de consolidation, l'exercice antérieur est retraité selon la méthode de consolidation retenue pour l'exercice en cours.

F.2. RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS

Le résultat sectoriel du Groupe Sanofi est le « Résultat opérationnel des activités ». Ce résultat sectoriel (conforme à IFRS 8), est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer la performance des opérationnels et allouer les ressources. Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au résultat opérationnel après prise en compte des éléments suivants :

- retraitements des montants figurant sur les lignes *Ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles, Coûts de restructuration et Autres gains et pertes, litiges* ;
- extourne des amortissements et des dépréciations des actifs incorporels (hors logiciels) ;
- ajout de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ;
- déduction de la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ;
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (principalement l'impact de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence) ;
- et extourne des coûts de restructuration relatifs aux sociétés mises en équivalence.

Le « Résultat net des activités » correspond au *Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi* avant (i) amortissement des incorporels, (ii) dépréciation des incorporels, (iii) ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles, (iv) autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence), (v) coûts de restructuration (y compris ceux relatifs à des sociétés mises en équivalence), (vi) autres gains et pertes, litiges, (vii) les effets d'impôts sur les éléments ci-dessus ainsi que (viii) les impacts des litiges fiscaux majeurs et, exceptionnellement pour 2011, l'effet rétroactif (2006-2010) sur la charge d'impôt résultant de l'accord préalable conclu le 22 décembre 2011 entre la France et les États-Unis sur les prix de transfert (APP – Accord Préalable de Prix) dont le montant est jugé significatif, et (ix) la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments (i) à (viii). Les éléments (i), (ii), (iii), (v) et (vi) correspondent à ceux présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé *Amortissements des incorporels, Dépréciations des incorporels, Ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles, Coûts de restructuration et Autres gains et pertes, litiges*.

Le Groupe présente également un bénéfice net des activités par action (BNPA des activités). Le BNPA des activités est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

3 | RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2012

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Sanofi, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 27 juillet 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Xavier Cauchois

Ernst & Young et Autres
Christian Chiarasini

4 | ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 33 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 27 juillet 2012

Christopher A. Viehbacher

Directeur Général

SANOFI

54, rue La Boétie 75008 Paris - France

Tél. : 01 53 77 40 00

www.sanofi.com

